

Sommaire

9	mmaire	
	Le mot du Maire	3
	2018 sous le signe des travaux	3
	Informations pratiques	
	La qualité de l'eau distribuée en 2017	5
	Formalités administratives en mairie	6
	Répertoire électoral unique	7
	Etat civil	8
	Hommages	
	Programme d'assainissement collectif	
	Station d'épuration Cirey Val	18
	Autres travaux	
	Départ en retraite et nouvel employé	
	Résumé des décisions du conseil municipal	24
	Parcours d'artistes en campagne au Musée du	27
	Textile	
	La voile et les voiliers se dévoilent au Val	
	Alerte sécheresse	
	La Lorraine à l'honneur	
	Remuons nos méninges !	
	Changeons nos habitudes	
	Fibre optique	
	Inauguration de la rénovation du Monument aux Morts et du square de Klopstein	
	Cérémonies patriotiques	36
	Avant/après	
	L'épicerie "Corso"	
	Le Chalet des roches	
	La maison Germain	
	Des croix pour se souvenir	
	La Mairie	
	La salle des fêtes, de 1922 à aujourd'hui	
	L'intérieur de l'église Saint-Laurent	44
	De la solidarité et de l'amitié au bon goût de	4 -
	brioche!	
	Centre communal d'action sociale	
	Evitons les incendies et les dangers domestiques	
	Centre de Secours de Cirey-sur-Vezouze	
	A.M.C.: en route vers le Centenaire	
	Le Souvenir Français	
	Club Canin du Val	
	Club Vosgien de la Vezouze	
	Les Amis d'Alfred Renaudin	
	Émilie du Châtelet	
	A.C.C.A. de Val-et-Châtillon	
	Maison Pour Tous de Val-et-Châtillon	
	Mise en sommeil de « Familles Rurales »	
	Paroisse du Bon Père Fourier des Vosges	
	J.S. Val	
	Association des conjoints survivants	
		70

Val-et-Châtillon - bulletin municipal 2018



Madame le Maire,
les Adjoints,
les Conseillers municipaux et
le Personnel communal
vous présentent leurs
Meilleurs Vœux
pour la nouvelle année!

Conseil

Pour éviter les soucis, mettons à nos animaux un collier avec l'adresse ou le n° de téléphone.



Eh oui ! les animaux peuvent profiter de notre nature magnifique, mais accompagnés... et en laisse pour les chiens même dans le parc même si vous y êtes seul(e).

La commune est affiliée comme d'autres de la communauté de communes à Chenil Services, basée en forêt de Haye. Les animaux "en escapade" y sont gardés 8 jours pour déterminer leur identité, leur propriétaire. En cas positif l'animal peut ainsi être récupéré. Il y a une somme à régler.

Si les propriétaires ne peuvent être identifiés ou ne déclarent pas la perte de l'animal, celui-ci est recueilli au refuge en face et proposé à l'adoption.

Pour éviter tous ces tracas, pensez avant les ennuis au conseil donné.

Josiane Tallotte

Conception : Mairie de Val-et-Châtillon. Impression : Groupe CAR, Strasbourg.

Le mot du Maire

Ouatre ans de souvenirs centenaires.

Puis un armistice pour un monde à refaire

sans querres et sans impairs!

Tous ont appelé à la paix : une paix universelle et éternelle, insensible à la moindre étincelle ; à surveiller, comme sur le feu, un bon lait!

Vous trouverez dans ce bulletin, en raccourci, de cette année 2018 bien des soucis; des investissements et des joies aussi!

Le Val longtemps parent pauvre d'une contrée en changement va se retrouver à la pointe des progrès techniques, informatiques et téléphoniques... Oue de bouleversements!

Alors, apprenons ces nouvelles notions... Allons dans le sens de l'évolution. Cela favorisera la communication entre toutes les générations!

Josiane Tallotte

2018 sous le signe des travaux



Incontestablement, l'année 2018 aura été marquée par le lancement des travaux d'assainissement dès le 17 janvier. Près du tiers du chantier engagé a déjà été réalisé à travers les rues de Rayeterre, Morval, Beau-Soleil, une partie de la Grand-rue et de Jean Mariotte. A la veille des fêtes, la municipalité a réuni les différents acteurs pour partager un repas choucroute en gage de gratitude notamment envers le personnel de l'entreprise Prestini. L'autre événement aura été sans conteste l'installation et la mise en œuvre de la Fibre optique; l'opération, financée par la région, et sous la direction de Losange, a réuni de nombreux habitants lors de sa présentation en octobre.

Joël Burgun, employé communal depuis 20 ans, a fait valoir ses droits à la retraite. Il est remplacé par Landry Poitier depuis juin dernier. En juillet, un chantier « argent de poche » durant trois matinées a occupé à l'entretien entre autre des fontaines, Sarah, Jennifer, Orlane et Laure.

Du côté des associations, Familles Rurales est désormais en sommeil. Ses membres ont rejoint la Maison Pour Tous afin que les activités reprennent sur le même format. Début avril, le rallye de Navigation et Régularité pour voitures historiques, Targa Lorraine, a fait escale le temps d'un après-midi. Le parcours d'artistes en campagne a permis de découvrir au Musée du Textile le travail de stylistes et l'installation de Pierre-Aimé Mathieu « les cocons ». La 20ème commémoration des combats de juin 1940 s'est déroulée à la stèle du Trou Marmot avec le groupe Turenne. Les amis d'Alfred Renaudin ont lancé une recherche des œuvres en vue d'éditer un catalogue raisonné. A son habitude, la fête du village au 15 août a fait exploser un magnifique feu d'artifice illuminant le ciel de mille couleurs précédé d'une journée festive concoctée par la MPT, la JS Val et Mémoires du Textile.

La rénovation puis l'inauguration officielle en présence du sénateur Jean-François Husson de la place de Klopstein et du monument aux morts, a mis un point d'orgue au travail de mémoire, un siècle quasiment après la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Olivier Béna

Informations pratiques

Horaires

	AGENCE POSTALE COMMUNALE	mairie
Lundi	8h à 11h	14h à 16h
Mardi	8h à 11h	14h à 16h
Mercredi	Fermée	Fermée
Jeudi	8h à 11h	14h à 16h
Vendredi	8h à 11h	14h à 16h
Samedi	8h à 11h	Fermée

Téléphone: 09.71.26.36.98

En cas d'urgence le week-end: 07 88 50 08 80

Email: <u>mairie@val-et-chatillon.com</u>

Site web: val-et-chatillon.com

Horaires de bus

Les fiches horaires sont disponibles en mairie ou sur :

https://www.simplicim-lorraine.eu/

Conciliatrice de Justice

La conciliatrice de Justice reçoit dans les locaux de la mairie le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois à partir de 14 h.

Pour obtenir un rendez-vous, il suffit de contacter la mairie de Val-et-Châtillon au 09 71 26 36 98.

Passages du bibliobus

Devant l'école de 9h15 à 10h15 : 02/04/19 11/06/19

Trésorerie de Blâmont

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, Vendredi de 9 h à 12 h

Travaux bruyants

Par arrêté du Préfet :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Déchetterie de Barbas

Jours	Horaires d'ETE (mars à septembre)	Horaires d'HIVER (octobre à février)
Lundi, mercredi, vendredi, samedi	8h30-12h 14h-18h30	9h-12h 14h-17h30
Mardi jeudi	F	ermée

Collecte des déchets

Déchets non recyclables (bac à ordures) : tous les mardis (sortir les poubelles le lundi soir).

Sacs de tri (éco-sacs) : un mardi sur deux sauf report exceptionnel (voir bulletin intercommunal).

Des écos-sacs sont mis à disposition des usagers au secrétariat de mairie comme à celui de la communauté de communes.

Location salle des fêtes

	Buvette et cuisine	Ensemble
Habitants de la commune	125 €	250 €
Particuliers hors commune	240 €	400 €
Associations de la commune	40 €	75 €
Associations hors commune	60 €	110 €

+ caution du même montant que le prix de location et charges locatives (chauffage, électricité). Pas de location de la grande salle du 15 octobre au 15 avril.

Communauté de communes de Vezouze en Piémont



La qualité de l'eau distribuée en 2017

VAL ET CHATILLON

Exploitant: MAIRIE DE VAL ET CHATILLON Maitre d'ouvrage : MAIRIE DE VAL ET CHATILLON

Nb de captages d'eau :

Protection des captages : L'ensemble des captages est protégé. Nature de l'eau : L'eau utilisée provient d'une ressource souterraine.

L'eau bénéficie d'un traitement de l'agressivité, de Traitement de l'eau :

désinfection (Ultra-violets).

MICROBIOLOGIE	Nb de non Conformités	Nombre. d'analyses		Commentaire				
Escherichia Coli/ Entérocoques Micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux	0	8	L'eau a été de bonne qualité microbiologique.					
CHIMIE	Moyenne annuelle	Limite de qualité		Commentaire				
NITRATES Issus de l'agriculture, des effluents domestiques et industriels	3,30 mg/L	50 mg/L	Les résultats ont tous été conformes pour ce paramètre.					
PESTICIDES Herbicides, fongicides, biocides Environ 400 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau.	Conforme	0,1 µg/L par substance individuelle	Les pesticides analysés sont conformes en moyenne annuelle à la limite de qualité règlementaire.					
DURETE (TH) Teneur en calcium et magnésium dans l'eau	6,25 °F	TH Eau	0 à 7°F Très douce	7 à 15°F Douce	15 à 30°F Plutôt dure	30 à 40°F Dure	+ de 40°F Très dure]
AGRESSIVITE DE L'EAU Traduit le potentiel corrosif ou entartrant de l'eau distribuée	4	Valeur de l'indicateu		1	2	3	4]
			l'eau distribuée a ét ésents dans les car isme.					

AUTRES PARAMETRES

Les autres paramètres analysés sont restés conformes en moyenne annuelle à l'exception du paramètre :

Conductivité ; La moyenne annuelle pour ce paramètre a été de 145 µS/cm à 25°C (norme entre 200 et 1100 µS/cm à 25°C). L'eau est susceptible d'être

CONCLUSION GENERALE

MICROBIOLOGIE: l'eau distribuée en 2017 a été de bonne qualité.

CHIMIE : l'eau distribuée en 2017 a été non-conforme, en moyenne annuelle, à une ou plusieurs normes de qualité.

Réseau: **ECART LA GAGERE**

Exploitant: MAIRIE DE VAL ET CHATILLON Maitre d'ouvrage : MAIRIE DE VAL ET CHATILLON Nb de captages d'eau :

Protection des captages : L'ensemble des captages est protégé. Nature de l'eau : L'eau utilisée provient d'une ressource souterraine. Traitement de l'eau : L'eau ne bénéficie d'aucun traitement.

MICROBIOLOGIE	Nb de non Conformités	Nombre. d'analyses	Commentaire
Escherichia Coli/ Entérocoques Micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux	0	3	L'eau a été de bonne qualité microbiologique.

CHIMIE	Moyenne annuelle	Limite de qualité	Commentaire
NITRATES Issus de l'agriculture, des effluents domestiques et industriels	3,40 mg/L	50 mg/L	Les résultats ont tous été conformes pour ce paramètre.
PESTICIDES Herbicides, fongicides, biocides Environ 400 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau.	Non mesuré	0,1 µg/L par substance individuelle	Ce paramètre n'a pas été analysé au cours de l'année écoulée.

1,00 °F	ТН	0à7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F
	Eau	Très douce	Douce	Plutôt dure	Dure	Très dure
Non macurá						
Nonnesure	Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	4
	Eau	Entartrante	Légèrement entartrante	A l'équilibre	Légèrement agressive	Agressive
	1,00 °F Non mesuré	Non mesuré Valeur de l'indicateur	Non mesuré Valeur de l'indicateur O a 7ºF Eau Très douce Valeur de l'indicateur	Non mesuré Valeur de l'indicateur Eau Entartrante Légèrement	Non mesuré	Non mesuré

AUTRES PARAMETRES

Les autres paramètres analysés sont restés conformes en moyenne annuelle à l'exception du paramètre :

Conductivité: La moyenne annuelle pour ce paramètre a été de 88 µS/cm à 25°C (norme entre 200 et 1100 µS/cm à 25°C). L'eau est susceptible d'être

CON	CLI	JSION	CEN	IEDA	IE
CON			GLI		

MICROBIOLOGIE: l'eau distribuée en 2017 a été de bonne qualité.

CHIMIE: l'eau distribuée en 2017 a été non-conforme, en moyenne annuelle, à une ou plusieurs normes de qualité.

Formalités administratives en mairie

Attestation d'accueil

L'attestation d'accueil est à demander à la mairie du domicile pour un séjour de moins de 3 mois, par l'hébergeant, sur présentation des documents suivants (originaux et photocopies) :

Si le demandeur est Français : carte d'identité francaise ou passeport français.

Si le demandeur est étranger : passeport.

Autorisation de sortie du territoire

Depuis le 15 janvier 2018, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire (disponible en mairie ou sur internet) établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Carte nationale d'identité

Depuis le 28 mars 2018, les demandes de cartes nationales d'identité feront l'objet d'un traitement dans l'application « Titres Electroniques Securisés » (TES), déjà utilisée pour les passeports. En conséquence, le dépôt de ces dossiers ne se fera plus dans la commune du domicile des demandeurs mais dans les mairies équipées d'une station biométrique.

La pré-demande de carte d'identité biométrique peut s'effectuer en ligne sur https://ants.gouv.fr/, mais il faudra se rendre dans une mairie équipée pour la faire établir.

Les plus proches de Val-et-Châtillon sont :

- Lunéville (03 83 76 23 00) : sans rendez-vous de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h
- Baccarat (03 83 76 35 35): sans rendez-vous lundi 13h30 à 17h30, mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, vendredi de 8h à 12h.
- Raon l'Etape, mairie (03 29 41 94 63):
- -Sarrebourg (03 87 03 05 06): sur rendez vous

Allongement durée de validité de la A compter du 1er janvier 2015, la durée de validité de sécurisée la nationale d'identité carte de la France (carte plastifiée) délivrée à des personnes 18 majeures (plus de ans) passe 10 à 15 ans. Cette extension de validité s'applique également aux cartes qui ont été délivrées à des personnes majeures entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Ces cartes d'identité, qui peuvent présenter une durée de validité facialement dépassée, sont valides. Elles bénéficient automatiquement d'une extension de validité de cinq ans. Les cartes d'identité pour les personnes mineures à la date de délivrance restent valables 10 ans.

Le renouvellement des CNI facialement périmées, ou en voie de l'être, est désormais possible du moment que l'usager est en mesure de justifier son intention de voyager à l'étranger.

Certificat de vie commune ou de concubinage

Pièces à fournir : un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport), des justificatifs de domicile (quittances de loyer, de téléphone ...).

Délivré après entretien avec le maire en présence de deux témoins.

Certificat d'hérédité

Plus délivré par la mairie. S'adresser au notaire.

Copie d'acte de décès

Par correspondance : préciser nom, prénom, date du décès. Joindre une enveloppe timbrée.

Copie d'acte de naissance

- Indiquez les noms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), prénoms et date de naissance de l'intéressé(e) et les noms et prénoms de ses parents.
- Si la demande est faite par un tiers, il doit joindre tout document prouvant son identité: livret de famille ou carte d'identité et, éventuellement, l'autorisation du procureur de la République (sauf si l'acte est daté de plus de 75 ans).
- Par correspondance, joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse.

Déclaration de décès

- Pièces à fournir : une pièce prouvant votre identité, le livret de famille du défunt ou sa carte d'identité, ou un extrait ou une copie de son acte de naissance ou de son acte de mariage, le certificat de décès délivré par le médecin, le commissariat de police ou la gendarmerie.
- Délai : 24 h suivant le décès ou la constatation du décès.

Légalisation de signature

Document à signer en mairie avec pièce d'identité.

Livret de famille

Un deuxième livret de famille peut être délivré :

- en cas de perte, de vol ou de destruction du livret de famille,
- en cas de changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent sur le livret.
- en cas de divorce ou de séparation, un deuxième livret étant remis à celui qui en est dépourvu, justifié par la production d'une décision de justice ou d'une convention homologuée.

Mariage civil

Un guide et un dossier vous seront remis en mairie.

PACS

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2018, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant soit en mairie soit à un notaire. Voir ci-après pour plus d'informations.

Passeport

Depuis le passage au passeport biométrique, vous devez vous rendre dans une mairie équipée du matériel nécessaire : Lunéville, Sarrebourg, Baccarat, Nancy... (prenez rendez-vous par téléphone). Venir d'abord au secrétariat de notre mairie retirer un formulaire.

Permis de détention d'un chien dangereux

Le formulaire Cerfa n°13996*01 vous permet de demander la délivrance d'un permis de

détention d'un chien susceptible d'être dangereux (de 1ère ou de 2è catégorie). Vous devez adresser la demande, accompagnée des pièces justificatives, à la mairie de votre domicile.

Recensement

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Pièces à fournir:

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- un livret de famille,
- un justificatif de domicile.

Si l'intéressé(e) est atteint(e) d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et souhaite être dispensé(e) de l'appel de préparation à la défense, il ou elle (ou son représentant légal) doit présenter sa carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

Reconnaissance d'enfant (parents non mariés)

Pièces à fournir : acte de naissance si l'enfant est né, livret de famille et justificatif d'identité du déclarant Délai : De préférence avant la naissance, pour le choix du nom.

Urbanisme

Entre 5m2 et 20m2, une déclaration de travaux doit être déposée en mairie. A partir de 20m2, un permis de construire est nécessaire.

Depuis cette année, il n'y a plus besoin de déclaration pour les ravalements de façades (attention toutefois à la permission de voirie).

Répertoire électoral unique



La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue confiée est à l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Cette réforme est entrée en vigueur le 1er janvier 2019.

Cette réforme facilite l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année n-1.

Les maires se voient transférer, en lieu et place des commissions administratives qui sont supprimées, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits. Un contrôle a posteriori sera opéré par des commissions de contrôle créées par la loi.

Ainsi, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019. Ce jour étant un dimanche, une permanence sera assurée en mairie le samedi 30 mars 2019 de 9 h à 11 h.

La mise en œuvre du répertoire électoral unique (REU), nécessite la renumérotation de l'ensemble des électeurs dans leur bureau de vote, et donc l'édition d'une carte électorale pour chaque électeur, après la clôture des inscriptions pour les élections européennes.

Etat civil

Naissances

Ivan POLIN, né le 15 mai 2018 à Saverne (Bas-Rhin)
Célian MULLER, né le 10 août 2018 à Sarrebourg (Moselle)
Lyssandro MECKES, né le 2 octobre 2018 à Lunéville.
Rose LARAMÉE, née le 14 décembre 2018 à Val-et-Châtillon.

Rose de Noël

Ah! quel beau présent!

Pour cet heureux temps

Des 4 semaines de l'Avent!

Une nouvelle-née

Au village est arrivée

Elle était très pressée

De pointer le bout de son nez. Elle est prénommée Rose Comme la Star des fleurs d'hiver Juste à temps pour fêter Noël Bel événement depuis 45 ans!



Anniversaires de mariage

Monsieur Michel AUBRY et Madame Gisèle LAMBOLEZ mariés le 8 novembre 1958

Mariage

Madame Emilie BERTRAND et

Monsieur Erdal DIRGEN,
mariés le 12 mai 2018 à Val-et-Châtillon

Toutes nos félicitations!



Monsieur Marceau DUQUENET et Madame Colette BARBIER mariés le 5 août 1968.





Doyenne et doyen

Madame Marguerite LABOLLE, née VOIGNIER le 4 avril 1920.

Monsieur Roland MARCHAL, né le 29 juin 1927.



Tous nos vœux de longévité!

Décès

- Madame Simonne CHOPINEZ, née BONTEMS le 18 octobre 1918 à Caen (Calvados), décédée le 28 décembre 2017 à Nancy.
- Madame Micheline MEKHALFI, née MÉBILLE le 22 décembre 1942 à Nancy, décédée le 6 février 2018 à Nancy.
- Madame Danièle FRANOT, née VELY le 12 juin 1958 à Dombasle-sur-Meurthe, décédée le 10 mars 2018 à Sarrebourg (Moselle)
- Monsieur Marcel MAIRE, né le 1er mars 1930 à Cirey-sur-Vezouze, décédé le 1er avril 2018 à Sarrebourg (Moselle).
- Monsieur Florent KUBLER, né le 2 mars 1946 à Cirey-sur-Vezouze, décédé le 17 avril 2018 à Vandoeuvre-lès-Nancy.

- Madame Marie Claire ROY née BARDOT le 11 mai 1956 à Rainville (Vosges), décédée le 19 septembre 2018 à Sarrebourg (Moselle).
- Madame Madeleine HERY née GIRARDIN le 23 octobre 1925 à Dieuze (Moselle), décédée le 1er octobre 2018 à Lunéville.
- Madame Marie Thérèse CHEBEAUX née GARNET le 2 mai 1926 à Custines (Meurtheet-Moselle), décédée le 26 novembre 2018 à Val-et-Châtillon.
- Monsieur Jean-Claude GIQUEL, né le 12 mars 1949 à Cirey-sur-Vezouze, décédé le 8 décembre 2018 à Sarrebourg (Moselle).
- Madame Marie-Thérèse CABILLOT, née ETIENNE le 21 mai 1942 à Val-et-Châtillon, décédée le 11 décembre 2018 à Val-et-Châtillon.

Nos condoléances aux familles des défunts.

Ces anciens « Renards » nous ont quittés :

- Madame Alice LAGARDE, née HENCK le 28 juillet 1924 à Val-et-Châtillon, décédée le 7 décembre 2017 à Esseygney (Vosges).
- Madame Danielle TRUER, née DUTEIL le 27 juin 1949 à Val-et-Châtillon, décédée le 7 janvier 2018 à Dieuze (Moselle).
- Madame Lucie CORNEAUX, née PERRIN le 2 février 1921 à Val-et-Châtillon, décédée le 8 mars 2018 à Chauny (Aisne).
- Monsieur Robert SASSU, né le 21 novembre 1940 à Val-et-Châtillon, décédé le 19 avril 2018 à Marseille 15ème arrondissement (Bouches-du-Rhône).
- Madame Germaine BOIRE, née BESANÇON le 28 juillet 1924 à Val-et-Châtillon, décédée le 26 avril 2018 à Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence).

- Madame Camille VINCENT, née FERRY le 30 mars 1931 à Val-et-Châtillon, décédée le 1er août 2018 à Grasse (Alpes-Maritimes).
- Madame Jacqueline MARCHAL, née HALTER le 31 mars 1937 à Val-et-Châtillon, décédée le 20 août 2018 à Yutz (Moselle).
- Madame Gilberte HUMANN, née CAYET le 12 mai 1921 à Val-et-Châtillon, décédée le 15 septembre 2018 à Paris.
- Madame Nicole BOULAS, née BONTEMS le 13 novembre 1945 à Val-et-Châtillon, décédée le 5 décembre 2018 à Baccarat.

Hommages

Ode à Jean-Claude

N'a-t-il pas fière allure
au milieu de ces bobines
alignées comme à la parade ?
Responsable discret,
Toujours prêt à porter
les brioches de la solidarité.
Autrefois au service de la communauté
et de la municipalité,
il est resté, fidèle entre les fidèles,
au musée parentèle.





Jean-Claude Giquel

Hommage à notre doyenne d'honneur madame Simonne CHOPINEZ née BONTEMS



Simonne, tu fus bien longtemps, notre doyenne qui arpentait joyeusement, ton quartier si vivant et tous les bals environnants... de société – évidemment - qui te rappelaient le bon vieux temps, ta famille et belle-famille si musicienne et coiffeuse, animant le village et les environs, an après an.

Tu fus donc naturellement après ta naissance le 18 octobre 1918 à Caen, habitante du Val jusqu'à tes vingt ans. Puis tu partis à Nancy, apprenant de la coiffure tous les rudiments. Mais tu revins dans nos coins rapidement pour te marier et te retrouver maman de trois beaux héritiers charmants!

A Blâmont tu fus coiffeuse 30 années durant, puis à Lunéville au service d'autres enfants. Enfin, la retraite arrivant, tu regagnas ton Val, ton mari te suivant pour animer le Nitra si vivant.

En 2002, seule te retrouvant, tu reçus l'aide de Marie et Lulu souvent et de ta conductrice Nénette qui t'accompagnait gentiment dans tes escapades ou journellement.

Une chute te conduisit à plus de 97 ans à quitter le Val prématurément...

Tu terminas alors ta vie près de Roland, en te souvenant de ton village d'antan, et de la Bretagne qui si longtemps, t'accueillit avec ta fille des semaines durant, pour un merveilleux ressourcement!

Tu ne me rappelleras plus les moments que tu passas avec Blanche ma maman, qui t'entraînait à chanter souvent tout en surveillant vos jeunes enfants. Mais nous ne t'oublions pas et les Renards, en glapissant, loueront ton courage et ta bienveillance éternellement!

Josiane Tallotte

Décès de Gilberte Humann

Madame Gilberte Humann, née Cayet, est décedée à Paris le 15 septembre à l'âge de 97 ans. Issue d'une vieille famille du village, elle y est née le 12 mai 1921. Après son enfance, elle a travaillé à la Société Cotonnière Lorraine. Sa meilleure amie était Simone Chopinez, décédée fin 2017 dans sa 100ème année.

En mars 1943, elle a épousé à Val-et-Châtillon Michel Humann, originaire des Vosges. Quatre enfants naîtront de leur union (Daniel, Jacques, Marie-Claude et Martine). Neuf petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants ont agrandi le cercle familial.

En 1962, suite aux difficultés économiques de l'usine, la famille quitte la commune pour Rombas et la sidérurgie. Mère au foyer, elle devient en 1974 concierge de la maison des jeunes et de la culture à Metz. Veuve en 1979, elle a continué sa vie sur Metz jusqu'en 2012 quand elle intègre à Paris « Ma Maison » gérée par les Petites Sœurs des Pauvres pour se rapprocher des siens. Elle y a passé les six années d'une fin de vie magnifique où elle aimait beaucoup parler de son village natal. Très attachée à ses racines et selon ses dernières volontés, ses cendres ont rejoint le caveau familial au cimetière communal le 3 novembre.

Nos condoléances.

Olivier Béna

Programme d'assainissement collectif



Point administratif

- Notification des marchés: 23 octobre 2017
- Montant du marché avec études : 3 290 369,05 € HT
- Tranche ferme actuellement en travaux :
 2 355 843,90 € HT subventionnés à 70 %.
- Tranche optionnelle en attente de subventions : 934 525,15 € HT

Maître d'ouvrage

• Commune de Val-et-Châtillon

Bureaux d'études et de contrôle

• Maître d'œuvre : G2C Ingénierie Maxéville

· Coordinateur SPS: PREVLOR Lunéville

• Contrôles extérieurs : INERA Vincey

Partenaires - financeurs – assistance technique

- Agence de l'eau Rhin Meuse, Moulin-les-Metz
- Département de Meurthe-et-Moselle, Nancy

Entreprises lot 1 Réseaux assainissement :

Entreprise mandataire :
 Centre VALANTIN - COLAS NORD EST
 Lunéville : Réfections voirie

• Entreprise cotraitante : PRESTINI TP Lunéville : Assainissement

• Entreprises sous-traitantes :

NITTING Blâmont : Eau potable
GEOTECH Nancy : Etudes de sol
BONHOMME Parroy : Clôtures

Entreprises lot 2 Stations de relevage :

• Entreprise SOGEA Boulay

• Entreprise sous-traitante : PRESTINI TP Lunéville

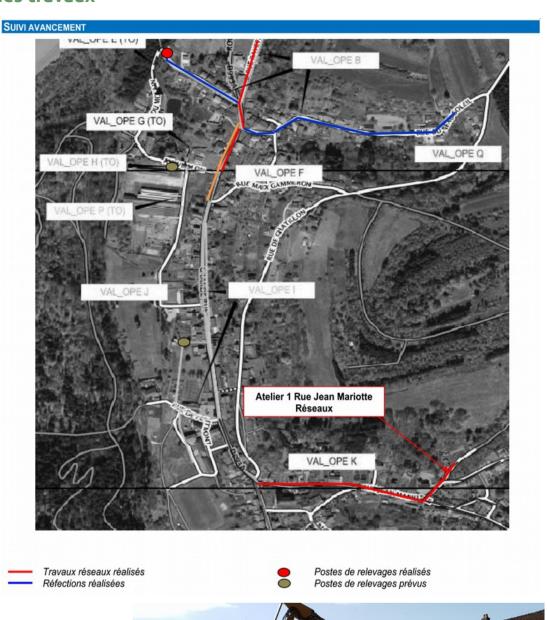


Première réunion de mise au point des travaux avant début de ces derniers avec l'ensemble des acteurs du programme assainissement collectif .

Avancement des travaux

Le démarrage des travaux de la tranche ferme a débuté le 15 janvier 2018.

Ci-contre le point d'avancement des travaux réalisés par le bureau d'étude G2C chaque semaine.



Rue Morval

Les travaux concernant cette rue sont terminés en totalité. Le poste de relevage "MORVAL" est posé pour la partie génie civil. Il sera équipé de pompes à partir du moment où la station de traitement des eaux usées située à Cirey-sur-Vezouze sera fonctionnelle, soit au printemps 2019.



Un dégrilleur automatique sera mis en place en entrée du poste afin d'éviter de colmater le collecteur par des lingettes ou autres déchets.

Le poste "MORVAL" collectera tout le village à la fin des travaux. Dans le cadre du marché, la commune a fait refaire les trottoirs et fait mettre les bordures de chaussée en "bateau" afin de faciliter les accès garages.

Fosse pour poste de relevage

Un gravillonnage de la rue a été également possible :



Les abords de la fontaine ont été refaits par nos employés communaux.

Les anciens branchements eau potable en plomb ont été également changés.



Ancienne route de Cirey



Les travaux de pose du collecteur de transfert vers Cirey-sur-Vezouze sont terminés.

La ferme étant à l'origine mise en zone en assainissement non collectif a pu être reprise sur l'assainissement collectif suite à la modification du projet initial.

Le revêtement de la chaussée a pu être refait en totalité depuis le haut de la rue de Rayeterre jusqu'à Cirey-sur-Vezouze ainsi que le curage des fossés.

En accord avec la commune de Cirey-sur-Vezouze, une limitation de vitesse et de tonnage a été mise en place via un arrêté municipal.

Rue de Rayeterre

Les travaux d'assainissement et de reprise des branchements plomb sont terminés en totalité.

Les réfections de trottoir ont été faites. Les réfections des fouilles assainissement ont été gravillonnées comme à l'identique.



La commune étudie les possibilités de procéder à un gravillonnage de la rue en pleine largeur en 2019.

Les abords de la fontaine ont été refaits par nos employés communaux.

Rue du Beau Soleil

Les travaux d'assainissement et de changement des branchements plomb sont terminés.

Les anciens caniveaux en pierre ou en béton ont été nettoyés ou remplacés sur toute la rue. Des bordures pour canaliser les eaux de ruissellement ont été posées en amont de la rue afin d'éviter d'inonder les habitations en cas de fortes pluies.

Les murs de soutènement en pierre qui sont sur le domaine public et qui sont en très mauvais état seront démolis et remplacés par des murs préfabriqués au printemps 2019.

Les réfections de trottoirs ont été faites. La réfection des fontaines sera faite par nos employés communaux en 2019 quand les conditions météo seront favorables. La commune étudie la possibilité de gravillonner cette rue en pleine largeur en 2019.





Le collecteur passant par le chemin de la Traverse était en très mauvais état. C'est pourquoi il a fallu le changer. Compte tenu de la faible profondeur du tuyau, la solution de mettre une canalisation fonte a été retenue. La commune en a profité pour refaire le chemin.

Grande Rue entre rue du Beau Soleil et rue Maix Gammeron

La pose du collecteur est terminée. Les travaux sur cette petite partie ont semblé longs pour les riverains avec la mise en place des feux tricolores de chantier. La raison de la lente progression de ces travaux a été la présence de roche compacte à partir de 2,50 m de profondeur nécessitant l'emploi de matériel spécifique par l'entreprise tel que brise roche hydraulique. Il faut dire que le réseau a été posé au plus profond à moins 3,50 m.

Des bordures ont été mises en " bateau " afin de faciliter les accès aux garages.

La chaussée a été refaite provisoirement, ainsi que le carrefour de la rue de Morval afin de ne pas laisser de fouilles non traitées en surface pour le confort des riverains. Les réfections définitives seront définies en partenariat avec les services de la DITAM du Lunévillois au printemps 2019.







Rue Jean Mariotte et rues annexes

Les travaux de ces rues sont en cours et devraient être terminés au printemps 2019, si les conditions météo hivernales le permettent.

Les branchements plomb ont été repris en grande partie dans cette rue et les anciens poteaux incendie hors d'usage sont supprimés à l'avancement des travaux. Les anciens caniveaux sont nettoyés également.







Dépose d'un ancien poteau incendie, rue Jean Mariotte

Branchements en plomb

Environ 80 % des branchements eau potable en plomb ont été changés. Les branchements restants sont majoritairement concentrés dans la Grande Rue.

Ces travaux de mise en conformités sont prévus en même temps que les travaux assainissement.

A la fin du programme assainissement, toutes les conduites en plomb devraient avoir disparues.



Principe de reprise des branchements



Les branchements assainissement sont posés par tronçons comme cela a été fait dans les rues terminées en collaboration avec les chefs de chantier et les riverains.

Le rôle des chefs de chantier est de prendre contact avec les propriétaires afin de procéder à une visite de leurs installations en complément des enquêtes de branchement réalisées par le bureau d'études G2C.

Ces visites ont pour but de bien positionner les pots de branchements avec reprise des sorties existantes ou mise en attente des tuyaux dans les caves afin d'éviter des travaux de raccordement trop onéreux pour les habitants. Il a été constaté depuis le début du chantier qu'il n'y a eu pour l'instant aucun problème quand à la coactivité entre les habitants et le personnel des entreprises. Bien au contraire.

Le principe pour la reprise des réseaux des particuliers est de les raccorder sur les réseaux neufs à l'avancement des travaux soit par une reprise directe des anciens branchements étant déjà raccordés sur les vieux réseaux ou par la mise en attente d'un collecteur bouchonné en attente des les caves dans la mesure du possible.

Un pot de branchement est systématiquement mis en place en limite de propriété. Le choix par la commune a été de créer les réseaux neufs pseudo séparatifs afin de ne pas obliger les riverains à séparer leurs réseaux eaux usées et eaux pluviales.

Tranches fermes à venir

En parallèle de la finition de la rue Jean Mariotte, la deuxième équipe de l'entreprise PRESTINI TP, procédera, en début 2019, à la pose du poste de relevage "PETITMONT" qui sera situé dans le parc communal à côté du belvédère.

Planning d'exécution des travaux :

- Depuis le poste "PETITMONT " remontée des réseaux derrière les anciennes écoles jusqu'au stade de foot.
- Pose des collecteurs rue de Petitmont.

- Pose des collecteurs depuis rue de Petitmont jusque rue Maix Gammeron en passant dans la Grande Rue.
- La première équipe après finition des travaux rue Jean Mariotte procédera à la pose des collecteurs Rue basse Molière et rue Haute Molière.
- La dernière phase des travaux de la tranche ferme consistera à raccorder les cités du Bajeu ainsi que la rue Nitra.

Le planning pour les travaux des tranches optionnelles sera défini après validation des subventions et prêts des organismes de financement (subventions agence de l'eau et caisse des dépôts et consignation).

Station de traitement des eaux usées des communes de Cirey-sur-Vezouze et de Val-et-Châtillon











Point administratif:

• Notification des marchés : 23 octobre 2017

 Montant du marché y compris études : 1 231 123 € HT (part communale : 221 602 € HT)

Maître d'ouvrage:

Commune de Cirey sur Vezouze

Commune de Val et Châtillon

Bureaux d' etudes et de contrôle :

• Maitre d'œuvre : G2C Ingéniérie Maxéville

• Coordinateur SPS: PREVLOR Lunéville

• Contrôles extérieurs : INERA Vincey

Études géotechniques : LABOROUTE Saint Nicolas de Port

Partenaires - financeurs - assistance technique

• Agence de l'eau Rhin-Meuse Moulin-les-Metz

 Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle Nancy

Entreprises:

• Entreprise mandataire : OPURE Beaumont

• Entreprises cotraitantes : SAS SCRE Hérange

• Entreprises sous-traitantes :

• HOLTZINGER: abattage arbres

• ID VERDE : paysagistes

• BTS : local technique

• SOGEA : Equipements électromécaniques

Avancement des travaux :





- Les terrassements des deux bassins et le remplissage de ces derniers par les matériaux filtrants sont terminés.
- Les canalisations d'alimentation des bassins et de rejet sont terminés.
- Les terrassements et le modelage de la zone de rejet végétalisée sont terminés.
- Le génie civil de la chambre de vanne, de la station de relevage et des canaux de mesure entrée et sortie de la STEP sont terminés.
- Les voiries d'accès sont en cours de finition.
- L'alimentation en énergie électrique et en eau potable est terminée.
- Les aménagements paysagés sont en cours.
- La plantation des roseaux des filtres doit être faite début 2019.
- Essais et contrôles des matériaux et canalisations en cours.



Chambre de vannes



Dans la mesure où les conditions météo seront favorables, on peut espérer une mise en route de la station de traitement des eaux usées en avril 2019. Date à la quelle notre commune pourra mettre en fonction le poste de relevage "MORVAL" pour évacuer nos eaux usées vers la commune de Cirey-sur-Vezouze et faire traiter nos eaux usées avant rejet dans la Vezouze.

Remerciements

Merci à tous les riverains pour leur patience et leur compréhension durant la durée des travaux.

Merci aux entreprises pour leur professionnalisme.

Merci aux bureaux d'études pour le bon suivi des travaux.

Merci aux autres organismes liés à ces travaux.

Merci à Joël, Rémi et Landry, nos employés communaux qui s'investissent dans ces travaux pour aider les entreprises.

Merci à la trésorerie de Blâmont qui gère et contrôle les dossiers financiers de ce gros projet.

Merci au soutien financier de l'agence de l'eau sans qui nous n'aurions pu engager ces travaux de mise en conformité de nos rejets eaux usées.



Les réunions de chantier ont lieu tous les mercredis

Thierry Culmet Adjoint au maire, Délégué aux travaux

Autres travaux

Travaux ENGIE (ERDF) grande rue

Des travaux d'enfouissement de ligne haute tension 20 000 V ont été effectués par l'entreprise INEO de Chanteheux pour le compte de ENGIE, entre la rue Veillon et la rue Jean Mariotte.

Ces travaux avaient pour but de mettre en souterrain la ligne aérienne située dans le parc communal entre la rue Veillon et le stade de foot. Ceci afin de supprimer cette ligne aérienne objet de fréquentes coupures d'électricité. ENEGIE a décidé de ne pas supprimer la ligne aérienne 20 000 V entre le stade de foot et la rue de Badonviller, car cette dernière est située dans des propriétés privées et difficiles d'accès avec des engins



Travaux relatifs à la fibre optique

Des travaux de pose de gaines pour le fournisseur FREE ont été réalisés depuis la Grande rue, dans la rue Maix Gammeron jusqu'au pylône de la Bouhaie afin de le raccorder à la fibre optique. La société FREE va installer une antenne de communication sur ce pylône.

La Société Losange a également fait réaliser des travaux d'installation de fibre optique sous terre dans la rue Veillon et d'un poste SRO en face de la mairie.

Divers

Compte tenu de tous ces travaux, il y a pu avoir quelques coupures d'eau suite à des aléas, qui ne pouvaient faire l'objet d''une information auprès des riverains. Tout le monde sait que lorsqu'il y a des travaux de terrassements en profondeur, il se peut qu'un branchement conduite d'eau soient touché par un engin. Les réseaux étant anciens et la plupart du temps non répertoriés.

Ce genre d'incident peut encore se produire jusqu'à la fin des travaux de mise en conformité de notre système d'assainissement.

Merci pour votre compréhension.



Thierry Culmet, adjoint au maire, délégué aux travaux

Rénovation du Monument aux Morts et du square Jean de Klopstein

Monument : nettoyage des plaques et une redorure des inscriptions, mise en peinture.

Square : décapage, reprofilage puis mise en place de schiste rouge et de bordurettes.

Dépenses (montant HT)							
Monument (SAHIN)	5 200 €						
Square (Prestini TP)	9 016 €						
Recettes							
Subvention sénatoriale	2 020 €						
Région Grand Est	3 255 €						
ONACVG	982 €						
Souvenir français	1 000 €						
AMC Val	100 €						
Autofinancement:	6 859 €						





Avant, pendant et après travaux







Salles des fêtes



Remplacement des stores de la salle des fêtes par l'entreprise Alu CS Fermetures pour un montant HT de 2355 €, subventionné à 30 %.

Installation d'une clôture avec portillon sur la terrasse par l'entreprise Bonhomme pour un montant HT de 3020 € subventionné à 70 %.



Forêt

- Travaux sylvicoles : 7 302,82 € HT (dégagement manuel de plantations et nettoiement dans les parcelles 30, 31 et 33)
- Exploitation (débardage, façonnage) : 14 533,67 € HT

• Frais de gardiennage : 1 937,55 € HT

• Ventes de coupes de bois : 36 398,72 € HT

• Vente de bois de chauffage : 987,34 HT

Service technique





Coupe et élagage au bord et autour de l'étang



Réparation de la vanne du canal

Autres investissements et travaux

- Eclairage public : remplacement d'un câble pour 2 520 € HT et d'un coffret pour 1 042 € HT
- Abribus de la Cotonnière pour 2 300 € HT
- Installation électrique dans la ZA : 1 059 € HT
- Compteur de la station d'eau pour 955 € HT
- Réparations sur le réseau d'eau : 10 156 € HT

• Entretien de la voirie : 7 558,50 € TTC

• Entretien des bâtiments : 2 887 € TTC

• Entretien de l'éclairage public : 1 842 € TTC



Réalisation d'une cloison dans la zone artisanale



Réparations du pont noir du canal



Dégagement d'un chemin rural rue Rayeterre





Restauration des fontaines rues Morval et Rayeterre



Démolition de l'abribus et remplacement par un abribus en verre sécurisé



Dégagement des chemins forestiers

Départ en retraite et nouvel employé

Après une vingtaine d'années passées au service de la municipalité et des habitants du village, Joël Burgun a fait valoir ses droits à la retraite.

Une petite cérémonie officielle a réuni Josiane Tallotte, maire, les conseillers municipaux ainsi que les employés municipaux autour de Joël Burgun et de son épouse Francine.

Le jeune retraité a travaillé plusieurs années au sein de différentes entreprises et notamment des scieries du secteur. Son grand intérêt pour la nature l'a amené à composer les massifs qui ornent le village, à préparer des compositions naturelles pour des expositions sans oublier la surveillance des sources alimentant la commune, la réparation de la voirie l'entretien des forêts communales, etc.

Avant de lui souhaiter une bonne retraite et de lui remettre différents cadeaux, Josiane Tallotte a remercié Joël Burgun pour onze années de complicité.

PROFITE DE SECOURS DE

Suite à ce départ en retraite, Landry Poitier occupe le poste d'agent technique depuis le 11 juin, via un CDD d'un an renouvelable. Les modalités d'annualisation des 20 h

hebdomadaires seront fixées en fonction des priorités estivales axées sur l'entretien du village et la tonte des espaces verts.

Landry Poitier habite à Val-et-Châtillon depuis 2 ans, il est diplômé en architecture bois et matériaux du bois, et a une exprofessionnelle périence dans la construction de chalets en bois. Papa de deux enfants de 1 an et 2 ans et demi, il a souhaité changer de vie et donner un sens à sa vie. Proche de la nature, de la forêt et des gens, il a saisi l'opportunité qui lui donnait la possibilité de travailler sur place et a postulé pour cet emploi.

Article extrait de L'Est Républicain ©Photo : Thierry Culmet

Résumé des décisions du conseil municipal

Avertissement : seules les délibérations originales, consultables en mairie, ont valeur légale. Les procès-verbaux complets sont téléchargeables sur le site internet de la commune.

Les élus municipaux

- Mme TALLOTTE Josiane Maire
- Mme GERARD Marie-Thérèse 1er adjoint
- M. BENA Olivier 2ème adjoint
- M. CULMET Thierry 3ème adjoint
- Mme RIEHL Laurence
- Mme DUQUENET Colette
- M. AUBERTIN Marc
- M. CHAPUIS Romain
- Mme HALBEHER Martine
- M. DUPRE Steven
- M. DUPRE Jean-Pierre
- M. FRAPPART Lionel
- Mme EHRLE Josiane déléguée à la salle des fêtes

Les Commissions municipales

Madame le maire, Josiane TALLOTTE, préside toutes les commissions.

FINANCES:

BENA Olivier, CULMET Thierry, FRAP-PART Lionel, GERARD Marie-Thérèse, RIEHL Laurence.

TRAVAUX:

AUBERTIN Marc, BENA Olivier, CHAPUIS Romain, CULMET Thierry, DUPRE Steven, GERARD Marie-Thérèse, RIEHL Laurence.

ECOLE, JEUNESSE & SPORT:

AUBERTIN Marc, BENA Olivier, EHRLE Josiane, GERARD Marie-Thérèse.

FORET:

AUBERTIN Marc, BENA Olivier, CULMET Thierry, DUPRE Steven, GERARD Marie-Thérèse.

CADRE DE VIE:

AUBERTIN Marc, BENA Olivier, CULMET Thierry, DUQUENET Colette, FRAPPART Lionel, GERARD Marie-Thérèse, HALBE-HER Martine.

FETES, VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE :

AUBERTIN Marc, BENA Olivier, CULMET Thierry, DUPRE Jean-Pierre, DUPRE Steven, DUQUENET Colette, EHRLE Josiane, GERARD Marie-Thérèse, HALBEHER Martine.

12 janvier 2018

Le conseil municipal

- approuve les demandes d'entrées et sorties du SDAA ;
- adhère au contrat groupé « fourrière animale » avec Chenil Services;
- décide de sortir de l'inventaire du budget principal le bien n°22 intitulé « Réseau assainissement pluvial » pour l'intégrer dans celui du budget annexe eau et assainissement;
- sollicite la DETR afin de réaliser les travaux suivants :
 - rénovation des plaques du monument aux morts et l'aménagement du square Klopstein pour un montant total HT de 16 180 €,
 - remplacement des stores de la baie vitrée de la salle des fêtes pour un montant HT de 2355 € ;
- en raison de leur état d'insalubrité dû à des incivilités répétées, décide de démolir les abribus datant des années 1970 de la cotonnière et de l'église. Et de remplacer celui de la cotonnière par un abribus en verre;
- décide de confier à l'entreprise Dieudonné l'élagage des arbres de la route de Cirey pour un montant HT de 1600€;
- rembourse à Alain Gérard la somme de 119,80 € pour l'achat d'un cordon chauffant et d'un téléphone.

2 mars 2018

Le conseil municipal:

- approuve les comptes administratifs et de gestion de l'année 2017 (page suivante)
- confie à l'ONF le dégagement et le dépressage des parcelles 38 et 39 ;
- approuve la procédure d'appropriation de parcelles abandonnées dites « biens sans maître » ;
- sollicite une dérogation après de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers pour permettre la construction d'un abri en dehors d'une partie urbanisée sur les parcelle AD 394 et 410;
- approuve la convention de mise à disposition d'un Point d'Eau Incendie avec Lionel Frappart (étang au bout de la rue Jean Mariotte);
- approuve la convention de servitude avec la société Losange pour l'implantation d'un poste SRO en face de la mairie dans le cadre du déploiement de la fibre optique;
- décide de reconduire sous le même format le feu d'artifice clôturant la fête du 15 août. Les forains, les associations locales et la paroisse se chargeront de l'animation de la journée et la restauration.

Comptes administratifs 2017

RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL

Budget principal	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultat 2017	Résultat Clôture 2016				Résultat clôture Corrigé des RàR
Investissement	29 204,22 €	55 969,90 €	26 765,68 €	-117 647,60 €		39 274,42 €	55 825,35 €	-74 330,99 €
Fonctionnement	386 194,04 €	430 557,01 €	44 362,97 €	72 805,47 €	37 843,37 €			79 325,07 €
Total I	415 398,26 €	486 526,91 €	71 128,65 €	-44 842,13 €		39 274,42 €	55 825,35 €	4 994,08 €

RESULTATS DU BUDGET EAU ASSAINISSEMENT

Budget Eau et ass	Dépenses	Recettes	Résultat 2017	Résultat Clôture 2016				Résultat clôture Corrigé des RàR
Investissement	32 039,01 €	482 427,60 €	450 388,59 €	23 696,90 €		3 226 011,80 €	2 892 965,90 €	141 039,59 €
Fonctionnement	51 556,70 €	89 349,65 €	37 792,95 €	105 312,06 €	105 312,06 €			37 792,95 €
Total II	83 595,71 €	571 777,25 €	488 181,54 €	129 008,96 €	105 312,06 €			178 832,54 €

Total III GLOBAL 498 993,97 € 1 058 304,16 € 559 310,19 € 84 166,83 € 105 312,06 € 183 826,62 €

Budgets primitifs 2018

Budget primitif 2018 COMMUNE					
FONCTIONNEMENT					
	Dépenses	penses Recettes			
Crédits votés	463 201,54 €	458 207,46 €			
Restes à réaliser					
002 résultat de fonctionnement reporté		4 994,08 €			
Total section	463 201,54 €	463 201,54 €			
INVESTISSEMENT					
Crédits votés	70 756,00 €	145 086,99 €			
Restes à réaliser	39 274,42 €	55 825,35 €			
001 solde d'investisseme nt reporté	90 881,92 €				
Total section	200 912,34 €	200 912,34 €			
Total du budget	664 113,88 €	664 113,88 €			

Budget primitif 2018 Eau et assainissement						
EXPLOITATION						
	Dépenses	Recettes				
Crédits votés	90 872,79 €	81 615,00 €				
Restes à réaliser						
002 résultat d' exploitation reporté		37 792,95 €				
Total section	90 872,79 €	119 407,95 €				
INVESTISSEMENT						
Crédits votés	33 861,80 €	13 494,55 €				
Restes à réaliser	3 226 011,80 €	2 892 965,90 €				
001 solde d'investissement reporté		474 085,49 €				
Total section	3 259 873,60 €	3 380 545,94 €				
Total du budget	3 350 746,39 €	3 499 953,89 €				

Vote des taxes directes locales

	Taux 2017	Bases prévisionnelles	Taux 2018 votés	Produit correspondant
Taxe d'habitation	14,97 %	436 700,00 €	14,97 %	65 374,00 €
Taxe foncière (bâti)	8,92 %	381 300,00 €	8,92 %	34 012,00 €
Taxe foncière (non bâti)	35,61 %	52 400,00 €	35,61 %	18 660,00 €
CFE	18,14 %	12 600,00 €	18,14 %	2 286,00 €
			total	120 332,00 €

13 avril 2018

Le conseil municipal:

- maintient les taxes locales directes aux taux de 2017;
- approuve les budgets primitifs communal et eau et assainissement (page précédente);
- accorde les subventions suivantes aux associations : club vosgien de la Vezouze 500 €, JS Val 600 €, conjoints survivants 100 €, MPT 500 €, restos du cœur 150 €, souvenir français 100 €, le trèfle 200 €, club canin du Val 200 € et Ishta-Croc Blanc 200 €;
- décide de créer un CDD d'une durée d'un an à raison de 20h par semaine en annualisation du temps de travail afin de faire face à la vacance d'un poste d'adjoint technique pour cause d'un départ à la retraite d'un agent;
- renouvelle la convention de location de l'ancienne agence postale au loyer de 50 € mensuels, frais de chauffage et nettoyage compris. Le local est occupé trois demi-journées par semaine pour des activités paramédicales;
- approuve l'installation d'un dégrilleur automatique d'assainissement sur le poste de refoulement de la rue Morval afin d'éviter des coûts de maintenance réguliers; l'éclairage public des rues en travaux reste allumé la nuit pour des raisons de sécurité;
- décide d'installer une rampe d'accessibilité d'une largeur de 1,5m sous la forme d'un double plan incliné à la salle des fêtes;
- approuve les devis concernant la rénovation du monument aux morts (5 200€ SAHIN) ainsi que la place de Klopstein (9 016 € Prestini) et sollicite une aide de la région au titre du dispositif régional de soutien aux investissements aux communes rurales;
- approuve l'offre de la SARL NITTING pour le contrôle des bornes d'incendie;
- adhère à la SPL X-DEMAT et à l'EPA MMD 54 dans le cadre de la dématérialisation.

4 mai 2018

Le conseil approuve l'avenant n°1 au marché public « Programme d'assainissement collectif de la commune de Val-etChâtillon, lot n°1 », introduisant des prix nouveaux au bordereau des prix unitaires.

8 juin 2018

Le conseil municipal

- admet en non-valeur deux créances irrécouvrables de 233,74 € et 68,64 €;
- approuve une convention d'installation de la fibre optique dans les bâtiments communaux (ensemble mairie et groupe scolaire);

- valide l'avenant au marché de contrôles effectués par l'entreprise Malézieux de même que celui de coordination SPS;
- délègue au maire la compétence de prendre toute décision, dans la limite de 50 000 € par lot, en matière de marchés publics, d'accords-cadres et d'avenants relativement au marché d'assainissement collectif;
- fixe les modalités d'annualisation du CDD, décide que ce poste est éligible à l'indemnité d'administration et de technicité ainsi qu'au système d'astreinte en hiver ;
- décide de plafonner à 360 m³ pour l'eau et 180m3 pour l'assainissement une facture d'eau suite à une fuite importante, ce qui permettra de couvrir les taxes payées à l'agence de l'eau.

21 septembre 2018

Le conseil municipal,

- approuve le transfert des compétences « eau » et « assainissement » à la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont au 1er janvier 2020;
- fixe ainsi le prix de l'eau consommée en 2018 :

 m^3 d'eau HT : 1,60 € Abonnement HT : 30,00 € m^3 taxe assainissement HT : 1,60 € Part fixe assainissement HT : 40,00 €

- approuve le rapport sur le prix et la qualité du service eau et assainissement.
- est favorable à la vente de l'ancienne école Gratien à l'association Biofarmers au prix de 100 000 €, vente qui ne sera possible que si elle obtient les subventions escomptées.
- rembourse à madame Tallotte 189,14 € avancés pour le compte de la commune ;
- approuve la location d'un appartement communal au prix de 302,93 € de loyer et 83,60 € de charges ;
- décide de vendre en bois façonnés les coupes de l'exercice et fixe le prix du bois de chauffage à 12 € TTC pour le hêtre et 3 € pour le bouleau;
- décide de s'approprier 6 parcelles abandonnées au terme de la procédure d'acquisition de biens sans maître (AE 85, D131 A 277, B 575 et 573).
- demande à bénéficier du régime forestier pour plusieurs parcelles de la section B;
- accepte la proposition d'accord de mise en place d'une assurance santé communale liant la commune et l'assurance santé AXA;
- fixe le prix de la structure des maternelles à 200 €.

16 novembre 2018

Le conseil municipal

- admet en non-valeur des pièces irrécouvrables d'un montant de 163,71 € TTC;
- fixe à 30 000 euros le montant du remboursement que doit effectuer le service eaux/assainissement au budget communal pour la mise à disposition du personnel technique et administratif pour l'année 2018;
- accepte les demandes de sortie du SDAA 54 des communes suivantes : IGNEY, MOIVRONS et VILLERS-LES-MOIVRONS ;
- approuve le devis PROFIL IDE d'un montant de 3 900 € HT pour l'actualisation de l'étude économique relativement aux travaux d'assainissement des tranches conditionnelles;
- accorde une subvention de 125 euros au Club Canin du Val pour financer une partie des coûts de participation d'un membre au championnat de France de cavage;

- décide de donner délégation à la Caisse des Ecoles de Cirey-sur-Vezouze pour financer le voyage scolaire à Guédelon, étant entendu que cette dépense sera reportée sur l'état de répartition des frais de scolarité ; et si cette modalité n'est pas possible, approuve le versement d'une subvention de 270 € à l'école de Cirey-su-Vezouze ;
- n'accorde pas de subvention à la MFR de St Dié (qui compte un élève de 14 ans de Val-et-Châtillon) n'a jamais accordé de participation pour la scolarisation au niveau du collège et qu'il s'agit par ailleurs d'un établissement privé;
- approuve l'instauration du régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIF-SEEP) pour remplacer l'Indemnité d'Exercice des Missions des Préfectures (IEMP) :
- rembourse à madame Tallotte 71,74 € avancés pour le compte de la commune.

Parcours d'artistes en campagne au Musée du Textile



Au cours du week-end des 28 et 29 avril, le Musée du Textile a accueilli une des étapes du parcours d'artistes en campagne conduisant les visiteurs sur le territoire à Harbouey, Blâmont, Cirey et même Repaix dans la maison du peintre Gilles Fabre.

Le lien tissé avec le patrimoine textile du site a permis de découvrir les créations de stylistes comme Carl Schemmel, spécialisé dans la confection de robes de mariées ou de robes de scènes. Les matières telles que le tulle, la soie et le satin sont pour lui une véritable source d'inspiration. Il a repris il y a quelques années la boutique Ciboulette, emblématique de la mode à Lunéville. De nombreux accessoires et un étalage de chaussures assorties aux robes ont également été exposés.

La galerie offrant par beau temps une source lumineuse par sa toiture en verre a vu rayonner les somptueuses réalisations de l'Atelier d'Alexia. Formée à Lunéville mais aussi chez un maître-tailleur de l'armée, cette « Lunévilleuse », réalise des pièces sur mesure de tout style. Elle a même récemment restauré un chapeau d'avant-grande-guerre. De nombreux bijoux fantaisie s'alliant agréablement avec ses créations étaient aussi montrés. Son atelier se situe aussi à Lunéville et offre diverses prestations en matière de création, de broderie, de confection et de retouches de tenues et de costumes.

Pour couronner le tout, une installation de Pierre-Aimé Mathieu, « Les cocons », était présentée dans le fond de la galerie dans l'espace désaffecté. De style moderne mais très minimaliste, elle laissait place à la rêverie et à la nostalgie de ce temps éphémère de la vie d'un papillon qui passe uni au souvenir de ce glorieux patrimoine de la vie des usines et surtout de ses ouvriers.

Olivier Béna

Ciboulette: http://pierre.bailly.free.fr/BlyPierre/Mariage/Index.htm

L'atelier d'Alexia: http://www.latelier-dalexia.fr/

Toutes les photos: http://val-et-chatillon.com/photos/index.php?/category/160

La voile et les voiliers se dévoilent au Val



Apprendre sur le lac de la Plaine et se lancer dans "La route du Rhum", quel destin pour un petit Vosgien !..

Oui, Charlie Capelle est originaire de la cité des luthiers, mais il ne nous joue pas du violon!

A 64 ans, sur un bateau de légende (celui de Mike BIRCH, vainqueur il y a 40 ans de la 1ère route du Rhum) il prendra le large, comme un autre lorrain (de Briey mais toujours un Meurthe-et-Mosellan...) 60 ans - sur Obportus-gras un monocoque de 15m.

Ce sera dur dur pour nos amateurs. Mais ces belles personnalités ont bien des qualités et s'ils sont à l'arrivée ce sera déjà une magnifique réalité!





Une partie de la flotte

Des activités peuvent être pratiquées à la journée, activités de type école de voile, pêche, sur le lac du haut, le "plus naturel".

Pour les amateurs c'est le plaisir mais aussi des régates.

Certains participent à des courses régionales et même nationales, y compris en bordure maritime. La France est si riche en côtes variées.

Le Val a un représentant sérieux en la personne de Jean-Luc Caro. Merci à lui de porter haut les couleurs de son club et de notre village - et pour le prêt de ses photos personnelles.

La voile dans le Grand Est (d'après les renseignements de l'Est Républicain du 3 novembre 4000 participants (licences sportives) sur les lacs régionaux ! Gérardmer, le DER, Metz et le fleuron de notre communauté de communes "le lac de Pierre-Percée".



Jean-Luc CARO et son compère

Merci au Président qui nous a permis de reproduire des photos de son club et des adhérent(e)s toutes et tous passionnés et passionnants à l'AG où je suis conviée en tant que maire du village où résident les bateaux à l'abri du mauvais temps contre une location bien sûr. Ainsi tout le monde y trouve son compte. Cela fait des années que le ballet automnal et celui du printemps animent nos rues.







Chavirage et activité de sauvetage avec les plongeurs





La flotte au repos ; le lac baisse.

Où vont donc se réfugier les voiliers ? Comme des pauvres canards, Réfugiés dans un coin de la mare,

Vite ils vont gagner leurs hivernages Et mettre à l'abri leur carénage Beaucoup vont gagner le Val Et attendront le printemps!



Josiane Tallotte

Prêts pour aller au Val en hivernage.



Hangar isolé (ancien bâtiment électronique)



Hangar plus rustique mais haut et grand (ancien hangar des bus de la Cotonnière)

Alerte sécheresse

Le Val est un endroit où l'eau coule en abondance. Vos études sur l'assainissement ont recensé une dilution à 900%. Nos fontaines coulent encore malgré les années sèches que nous connaissons!

Et les ouvriers découvrent des canalisations à grande capacité de récupération, très propres grâce au réseau de collecte naturelle de l'eau de toutes nos rues en forme de vallée "pieuvre" pour les versants récupérateurs.

Et pourtant, les terrains sont asséchés et travaillent, se fendillent puis se fissurent - apportant des dégâts très visibles au cimetière.

Quant à notre rivière, elle devient un ruisseau maigrichon et par endroit un ruisselet! Pauvres poissons ou plantes aquatiques!

Partout les mêmes ravages. Le lac de Pierre Percée joue son rôle de protection de Cattenom (centrale à refroidir) et de la Moselle où les bateaux ne doivent pas s'échouer!

En 2003 le lac était à -17m. Le record a été battu le 30/11/2018 à -18m!

Ce lac artificiel de 304ha, 32km de bord, profond de 80m par endroits, refuge du Corégone, poisson très recherché, contient jusqu'à 62 000 000m3.

Endroit protégé qui ne tolère que les bateaux électriques, les voiliers et les barques ou canoës/kayaks, c'est un joyau bordé de sapins.

Eh bien, on le cherche et on redécouvre les lieux engloutis pour le créer (10 maisons et routes).

La cascade du parc est réduite de moitié, quant au déversoir, l'eau y serpente entre les herbes.

Seule bonne nouvelle, la renouée si envahissante d'habitude se comporte en modeste décoration florale des bords humides et peine dans les talus!

Les agriculteurs font appel à la solidarité des voisins

en achetant de la paille mais c'est 6000t à la place de 2000 qui seront nécessaires et ce dès l'été à la place de novembre.

Alors faudra-t-il réserver l'eau de nos fontaines ? Tout ou partie ? De toute façon pas de tuyau de pompage.

Espérons que le climat nous sera plus favorable dans les années futures.



Comment économiser l'eau:

- citernes de récupération,
- garder l'eau de lavage des légumes,
- utiliser des fleurs et des plantes ou arbres moins gourmands en eau,
- planter à l'ombre d'autres plantes,
- pailler,
- goutte à goutte,

et nous faisons confiance à votre imagination.

Durant l'alerte sécheresse, les consignes du Préfet étaient :

- tout prélèvement dans un cours d'eau à des fins non autorisées est interdit,
- l'arrosage des jardins, des pelouses, des massifs floraux, des potagers, des espaces verts et des espaces sportifs est interdit de 11h à 18h;
- le lavage des véhicules à domicile est interdit, il est obligatoire d'aller en station professionnelle,
- le remplissage des piscines privées est interdit,
- le lavage des voiries/trottoirs limité au strict nécessaire.

La Lorraine à l'honneur

Nicolas Mathieu, Nancéien de 40 ans né à Epinal, avait reçu le prix Erckmann-Chatrian pour son 1er prix. Maintenant c'est le Goncourt pour son 2ème livre nommé « Leurs enfants après eux ».

Les critiques sont admiratives, de Didier Decoin à Philippe Claudel. Françoise Rossinot le qualifie de « grand livre tout simplement ». C'est en effet un roman qui touchera tout le monde. Il se passe dans notre Lorraine industrielle à son crépuscule,

peuplée d'ouvriers laborieux. Ce monde simple est à l'honneur et déchaîne l'enthousiasme des lecteurs. Etonnants ces vacanciers campeurs de la classe moyenne qui se sentent oubliés, et ces ados découvrant la vie, les émois sentimentaux et la chute des rêves...

Philippe Claudel relève « la langue toujours inventive et remarquable » au service d'un sujet social dur, « le tout sans clichés et sans caricatures ». Nicolas Mathieu nous offre « un récit de scène drôles, émouvantes et intéressantes ». Du grand art !



Sa famille est fière, la Lorraine aussi, ainsi que toutes les régions bouleversées par la transformation de leurs entreprises, parfois réussies, mais trop souvent dans la douleur...

Oui, l'auteur a connu des situations qu'il nous restitue avec un sentiment d'authenticité qui ne trompe pas le lecteur et l'on comprend le vertige du succès qu'il a ressenti au 4ème tour de scrutin. Il aime, dit-il, « mêler le parler vrai, de tous les jours, le faire se frotter avec des mots plus savants,

parfois dans la même phrase. Cela fait des étincelles, cela s'entrechoque, crée une émotion, des percussions. » Alors, monsieur Mathieu, nous attendons ce 3ème libre prévu. Vous avez raison : « une lettre, un mot, une phrase après une autre ».

Soyez persévérant et gardez votre modestie, votre air d'enfant ultra ravi de sa St Nicolas un peu avant l'heure.... Mais foi de Lorraine, du Piémont vosgien, vous le méritez bien.

Josiane Tallotte

Remuons nos méninges!

Problème moderne à résoudre.

Autrefois il s'agissait de trains, de robinets, de durées....

Maintenant nous trions nos déchets!

Vous avez reçu le bulletin intercommunal avec de nombreuses explications et des dessins qui nous aideront bien pour éviter les sacs non ramassés.

Donc gardez-le précieusement!

Et consultons-le en cas d'hésitations avant de remplir les sacs de tri, le composteur, les containers à verre (près de la salle des fêtes) et les sacs noirs d'ordures ménagères.

Précisons sur les points noirs rencontrés :

Pour les déchets verts en grosses quantité.

Après plusieurs demandes à la communauté de communes, nous désespérons de voir un broyeur arriver.

Nous allons donc proposer au conseil de **louer un broyeur au début du printemps**. Les branches seront à apporter à l'ancien tas d'ordures avant la venue du broyeur. En attendant, gardez les à la maison.

Cela donnera un paillis robuste qui protégera les plantes du jardin.

Pour les tas moindres, il faut les apporter à la déchèterie. Si vous ne souhaitez pas les transformer en les gardant quelques temps au jardin.

Et surtout ne brûlez aucun déchet vert ou autre déchet à l'extérieur ou dans un chaudière, ou dans un fourneau. Les 45 € économisés seront mieux dans vos cadeaux.



Au cimetière.

De plus en plus les tombes ne sont plus entretenues (familles absentes, lointaines, ou insouciantes).

Or une tombe est une propriété privée, donc la commune n'est en charge que des allées et des parties collectives.

Alors ces grandes gerbes folles ou graminées qui envahissent les espaces entre les tombes donne un air abandonné au cimetière et chagrinent beaucoup de visiteurs...

Nous ne pouvons plus utiliser les désherbants habituels alors cette année les employés des espaces verts ont testé un "désherbant maison" à base de vinaigre et de sel, en souhaitant qu'il fasse beau plusieurs jours d'affilée pour que l'action soit efficace!

Cette année les heures passées au cimetière ont été très nombreuses.

Il faudra donc chercher des solutions complémentaires à l'avenir.

Quant aux allées, elle devront attendre que l'assainissement soit engagé à la Molière afin de pouvoir économiser sur le transport des machines.

Les déchets verts peuvent être valorisés

- · car ils peuvent enrichir les sols.
- et fabriquer une énergie (le méthane) et permettre de chauffer des bâtiments environnants.

On peut aussi couper moins l'herbe. Cela rendra le gazon plus viable avec une repousse plus lente d'où une économie de tonte de carburant, de travail et de remplacement des machines.

Pensons également à sélectionner des gazons à pousse lente et favorisons les prairies fleuries.

Utilisons différents "arbustes à port libre". Cela réduira la taille donc diminuera le travail, offrira un gain de temps, une meilleure floraison et plus de fruits.

Les oiseaux nourris en hiver vous récompenseront par des chants et des spectacles ravissants.

Favorisez dès la plantation les hauteurs d'arbustes qui ne vous fourniront pas de disputes avec les voisins!..

Utilisez de préférence des tondeuses (*mulching*) qui coupent si finement le gazon qu'il reste sur place "paille" et "protège" la pelouse. Il sert aussi d'engrais en se décomposant.

Petit secret d'un bon compostage :

1/3 de déchets bruns (branches) ou 1/2 de feuilles saines peuvent compléter les coupes de gazon pour alléger le compost.

Ce bon compost améliorera les sols, réduira les déchets verts, produira un produits de valeur, fera faire des économies à tous (particuliers et collectivités).

Josiane Tallotte

Vente de composteurs par la comcom : information et réservation au 03 83 72 02 91 ou accueil@ccvp.fr

Changeons nos habitudes

Pour sa consommation, chaque Français grignote 352m2 de forêt chaque année qu'on retrouve dans

- le soja (pour nourrir les animaux d'élevage);
- · le cuir (surtout dans les chaussures);
- l'huile de palme ;
- le papier ;
- le café :
- le caoutchouc;
- le cacao;
- le bois.

En 50 ans nous avons dévoré la surface de la France!

Alors il faut que nous changions nos habitudes

- en mangeant moins de viande;
- en privilégiant les transports à plusieurs;
- en utilisant le cordonnier;
- et soyons fidèles à nos smartphones et tablettes.

Conséquences

La disparition de la forêt, l'agriculture, les constructions, la surpêche, le braconnage, les activités humaines sur 80% de la terre entraînent une chute brutale de la biodiversité.



crédit : Cloudtail the Snow Leopard

L'humanité est en danger, y compris financièrement car les services de la nature eux sont gratuits. (1,5 fois le PIB mondial).

On peut agir

- en changeant le modèle agricole comme expliqué ci-dessus;
- en protégeant la forêt ;
- en abandonnant certains projets comme la mine d'or en Amazonie guyanaise.

C'est aussi une question d'éthique : avons-nous le droit de tuer toutes les autres espèces ? et une question d'intérêt car détruire le capital naturel c'est aussi détruire le capital humain, social et économique.

De plus nous combattons pour la sauvegarde des tigres, des lions, des éléphants, des girafes... chez les autres peuples. Alors nous devons protéger des espèces phares chez nous comme l'ours, le lynx, le loup.

Cela suppose la cohabitation des éleveurs, des chasseurs et des hommes qui doivent trouver des règles pour préserver l'harmonie entre nature, animaux et humains.

Josiane Tallotte

Enfin des changements! Lentement mais sûrement... Car cela fait 20 ans que l'on entend "5 fruits et légumes" journellement!

Ce n'est pas épuisant comme la marche par tous les temps et en surcharge sûrement!

> Ah! elle attendra la danse, car vraiment pas de chance : la crise a effacé l'importance de la nouvelle tendance...

Mais gardons confiance la viande sera en baisse constante: Utilisons légumineuses nourrissantes, produits à base d'amandes, fruits énergisants et alques marrantes... Voilà comment manger des protéines de manière gourmande!





- ¼ de chou rouge
- 50g de noisettes
- · huile d'olive · sel, poivre

Émincez finement le chou rouge.

Levez les suprêmes (quartiers dénués de leur peau) d'une orange.

Coupez les pommes

Concassez grossièrement les noix et les noisettes.

Ciselez le persil.

Dans un saladier, versez l'huile, le zeste et le jus pressé de l'autre orange, puis ajoutez chou rouge, suprêmes d'orange, pommes, noix, noisettes et persil.

Mélangez et rectifiez l'assaisonnement..





Foire aux questions du projet Losange

La fibre est arrivée sur ma commune, suis-je obligé de passer à la fibre ?

Non, il n'y a aucune obligation de passer à la fibre. Par contre la fibre pourrait vous offrir davantage de fluidité pour votre connexion internet et vous apporte plus de confort pour les nouveaux services de type Télévision connectée, 4K, Replay.

La fibre facilite également l'usage simultané des différents services.

Notez également que la fibre optique n'est pas plus chère que l'ADSL, alors pourquoi s'en priver?

Comment dois-je faire pour souscrire un abonnement à la fibre optique ?

Comprenez avant tout que la société Losange ne vend pas des abonnements à la fibre optique. La société est chargée de construire et d'exploiter le réseau. La commercialisation vers le client final se fait via des opérateurs commerciaux privés.

Pour les particuliers, le raccordement ne vous sera pas facturé. La seule charge qui vous incombe est un abonnement mensuel et d'éventuels frais de mise en service selon l'opérateur choisi. Les étapes à suivre sont les suivantes :

Testez votre éligibilité en renseignant vos coordonnées personnelles dans l'onglet « Eligibilité »,

Abonnez-vous à un Fournisseur d'Accès Internet, parmi l'un de nos partenaires, dès l'ouverture commerciale effective dans votre commune.

Les offres des fournisseurs sont disponibles ici : https://www.losange-fibre.fr/portail/operateurs

Une fois votre abonnement validé, votre opérateur vous contactera afin de convenir d'un rendez-vous. Le raccordement de votre domicile s'effectuera par un technicien après la signature du contrat.



Pour les professionnels, nous établirons ensemble un devis pour répondre au mieux aux besoins de votre entreprise et ainsi, trouver l'installation la plus adaptée. Le coût du raccordement sera amené à évoluer au cas par cas.

Quels sont les avantages de la fibre optique/du Très Haut Débit par rapport à l'ADSL ?

Grâce à la fibre optique, la vitesse d'une connexion Internet peut dépasser plusieurs « Gigabits » par seconde en émission et en réception. Les débits sont donc supérieurs à ceux de l'ADSL. La fibre optique permet de bénéficier de nouveaux services qui nécessitent du très haut débit.

Contrairement au fil de cuivre, la fibre ne subit pas de baisse perceptible de performance avec la distance. Permet d'accompagner les individus dans l'évolution des usages d'internet qui nécessitent une transmission des données quasi instantanée. Gain de temps, de qualité, de stabilité, de loisirs et d'applications, la fibre optique va réjouir tout votre foyer dès son arrivée.

Comment va se dérouler mon raccordement?

Nous installons la fibre en parallèle du fil téléphonique qui restera en place. Nous utiliserons donc le cheminement aérien si votre câble téléphonique est aérien. Nous utiliserons le cheminement souterrain si votre câble téléphonique est en souterrain. En souterrain, merci de vérifier que votre fourreau (en privatif) soit bien disponible et exploitable. Si tel n'était pas le cas, merci de le faire mettre en conformité. Cette intervention sera à votre charge.

Le raccordement à la fibre optique est-il payant ? Si oui, quel est son coût ?

Pour les particuliers, le raccordement à la fibre optique ne vous coûtera rien. Vous n'aurez à payer que les éventuels frais de mise en service fixés par les opérateurs privés et bien sûr l'abonnement mensuel.

Ma maison est éloignée de ma commune et je n'ai pas vu de travaux dans ma rue ?

Votre maison fait certainement partie des quelques « raccordements longs » recensés. Losange s'engage à vous apporter la fibre dès que vous aurez souscrit une offre chez un opérateur.

Puis-je conserver ma ligne actuelle et mon numéro de téléphone, si je me raccorde à la fibre optique de Losange ?

Toute personne peut changer d'opérateur tout en conservant son numéro de téléphone.

Pourquoi les opérateurs historiques ne sont-ils pas présents ?

Le réseau Losange est un réseau public, neutre, non discriminant et ouvert à tous les opérateurs (FAI). Ces derniers peuvent donc tous devenir clients de Losange et commercialiser leurs offres auprès des habitants comme des entreprises. Le réseau étant à sa phase de démarrage les opérateurs n'ont pas encore tous nécessairement conclu un contrat d'accès avec Losange.

Qui est en charge des frais de résiliation de l'ancien opérateur ?

Les frais de résiliation facturés par l'ancien opérateur sont à votre charge.

Il faudra bien veillez à intégrer ces frais dans votre réflexion, surtout si vous êtes loin de votre date d'échéance.

Certains opérateurs fibre peuvent également proposer des offres commerciales intégrant un remboursement forfaitaire des frais de résiliation.

Source: https://www.losange-fibre.fr/faq

Inauguration de la rénovation du Monument aux Morts et du square de Klopstein



A l'approche du Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre du 11 novembre 2018, la Commune de Val-et-Châtillon a eu le profond désir de rénover le monument commémoratif érigé en 1922 à la mémoire des « Enfants du Val », morts pour la France au cours du premier conflit mondial. Les soubresauts du 20ème siècle verront hélas de nouveaux noms ajoutés à cette funeste liste en 1930, durant la Seconde Guerre Mondiale et lors de la guerre d'Algérie en 1960.

Pour ce faire, des subventions ont été demandées et accordées par différents partenaires : tout d'abord 2 020 € provenant de la réserve parlementaire du Sénateur de Meurthe-et-Moselle, Jean-François Husson, qui a dédié cette dernière au devoir impérieux de Mémoire, 1 000 € alloué par le Souvenir Français qui œuvre à la rénovation des stèles et monuments et aussi à la transmission du flambeau de l'Histoire aux jeunes générations, mais également 100 € de l'AMC de Val-et-Châtillon, 982 € de l'ONAC-VG de Meurthe-et-Moselle et 3 554 € de la Région Grand Est. Les travaux de réfection du monument et du square ont été effectués par les entreprises Sahin et Prestini TP durant les journées caniculaires de juillet, pour un coût total s'élevant à 14 216 € HT.

C'est tout naturellement que la date d'inauguration s'est imposée à l'occasion des 35èmes journées européennes du Patrimoine, le dimanche 16 septembre 2018. Le monument en marbre mais surtout les personnes dont les vies ont été sacrifiées appartiennent bel et bien au patrimoine communal. Sous la présidence de Josiane Tallotte, maire de Val-et-Châtillon, et de ses trois maires-adjoints, la matinée de commémoration a débuté par un cortège s'ébranlant de la salle des fêtes à l'église Saint-Laurent avec à sa tête 8 porte-drapeaux des associations patriotiques locales mais aussi une très forte délégation de sapeurs-pompiers venue de Cirey-sur-Vezouze.



Crédits photos : Isabelle Acrement et Thierry Culmet (pour celle du haut)

Le Sénateur, Jean-François Husson, avait fait l'honneur à la Commune de sa présence, de même que Rose-Marie Falque, Conseillère Départementale et présidente de l'association des Maires du 54, et Philippe Arnould, maire de Saint-Sauveur, président de la Comcom de Piémont en Vezouze ou Joël Mathieu, maire de Tanconville.

L'abbé Didier Jacques, curé in solidum de la paroisse du Bon Père Fourier des Vosges, aidé de Pascal Marchal, sacristain de l'église et assistant paroissial, a présidé une célébration eucharistique avec en filigrane des temps de prière dédiés tout spécialement aux victimes et à leurs familles, dont certaines étaient présentes à l'instar de Nicole Thomas-Payan, fille du résistant Charles Thomas.

A l'issue de l'office religieux, l'ensemble s'est dirigé vers le square de Klopstein pour la cérémonie patriotique. Après les honneurs rendus en bonne et due forme aux drapeaux, Olivier Béna, maire-adjoint délégué aux cérémonies patriotiques et correspondant Défense, a pris la parole pour une courte allocution visant à rappeler la genèse du projet et la symbolique de la journée. Puis, ce dernier a lu le discours prononcé par Camille Claude, maire de Val-et-Châtillon, sous une pluie battante le 23 avril 1922 au cours de l'inauguration du Monument. Quatre années seulement après l'Armistice, cet hommage est empreint de beaucoup de respect et de dignité envers les « enfants du Val » honorés et leurs familles parfois lourdement endeuillées. Puis a été égrainé la longue liste des 98 noms gravés en lettres d'or avec en écho un « Mort pour la France » repris par les participants. Puis trois gerbes ont été déposées au nom de la Commune de Val-et-Châtillon, du Souvenir Français mais aussi de la section A.M.C. de Val-et-Châtillon. Après la minute de silence, la Marseillaise a été chantée a capella. La cérémonie s'est conclue par un retour en cortège à la salle des fêtes et par les remerciements aux porte-drapeaux et sapeurspompiers par les différentes autorités civiles.

Avant le vin d'honneur offert par la Municipalité, les personnalités ont pris tour à tour la parole soulignant justement l'importance du devoir de mémoire mais aussi le fait qu'il faut toujours se tourner vers le futur avec beaucoup d'espoir pour la France et l'Europe. Fin octobre, la Nouvelle Revue Lorraine a publié dans ses pages l'article complet de l'historique de la construction du Monument aux Morts.

Olivier BENA

Cérémonies patriotiques

8 mai, 73ème anniversaire de la Victoire de 1945

Mardi 8 mai dernier, se sont déroulées les traditionnelles cérémonies de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, sous un soleil radieux et un temps quasi estival!

Les membres du conseil municipal, sous la présidence de Josiane Tallotte, maire, quelques membres de la section A.M.C. de Val-et-Châtillon conduits par leur président, Roland Dal Martello, plusieurs porte-drapeaux issus des associations patriotiques locales (AMC, UNACITA, Médaillés Militaires, Souvenir Français, Combattants de Moins de Vingt Ans, ...), des présidents d'association ou leurs représentants, d'anciens élus municipaux, des habitants de la commune ... se sont réunis sur la place du Maréchal Foch pour se rendre ensuite en cortège jusqu'à l'église afin d'assister à une célébration du souvenir et de la paix pour les victimes de la Deuxième Guerre Mondiale.

Axée sur la thématique de la paix, plusieurs lectures et témoignages ont permis d'exhorter les participants à en être des ardents artisans. Cette liturgie de la Parole avait été préparée en collaborations avec l'aumônerie au diocèse aux Armées Françaises et a été présidée par Pascal Marchal, assistant paroissial et sacristain, et Olivier Béna. L'église était parée de colombes, de rameaux d'olivier et de magnifiques fleurs pour accueillir ce moment de prières.

A l'issue de l'office religieux s'est tenue la cérémonie au Monument aux Morts. Roland Dal Martello a présidé la cérémonie, ponctuée de sonneries militaires. Le message officiel de Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, a été lu par Olivier Béna.

Le cortège de retour a fait une halte devant la salle des fêtes pour l'honneur aux drapeaux et les remerciements aux porte-drapeaux et aux sapeurs-pompiers (moins les gendarmes appelés sur une urgence) par les autorités. Le vin d'honneur offert par la Municipalité à la salle des fêtes aura permis de clôturer cette matinée riche en commémorations.

Crédits photos:

Thierry Culmet, Laurence Riehl







20 ans de commémoration au Trou Marmot

Comme chaque année depuis 20 ans et l'installation d'une stèle commémorative s'est déroulée la cérémonie au cœur de la forêt au lieu-dit de la Ferme du « Trou Marmot », 78 ans après les faits qui s'y sont passé les 20 et 21 juin 1940. En effet, au risque de se faire prendre le drapeau du régiment par l'ennemi, les soldats l'ont brûlé. Seule restait la cravate de l'étendard qui a alors été enterrée et seulement récupérée après 1945. Conservée aujourd'hui précieusement comme relique par l'Amicale des Anciens du 37ème Régiment d'Infanterie et Forteresse, elle a été soigneusement déposée au pied de la stèle le temps de la cérémonie. C'est un signe fort de la résistance qu'ils menaient alors quelques jours après la capitulation et l'appel du Général de Gaulle. Comme l'a rappelé le commandant Jacquemot dans son allocution, le Régiment a combattu jusqu'au bout et ne s'est jamais rendu à l'ennemi. Cette terre du Trou Marmot, dernier PC de commandement, est un « lieu sacré » pour les anciens du régiment dissous en 1999.



Un dépôt de gerbe et de bouquet champêtre a été effectué afin que perdure le souvenir en présence d'une délégation de l'Amicale conduite par le commandant Jacquemot et le colonel Rauch, de Josiane Tallotte, maire, de Jean-Pierre Latzer, maire-adjoint de Cirey-sur-Vezouze, d'Olivier Béna, adjoint délégué aux cérémonies patriotiques et correspondant défense, de Roland Dal Martello,

président de l'A.M.C. de Val-et-Châtillon, et de 8 porte-drapeaux issus des différentes sections locales patriotiques. Quelques membres et amis de l'A.M.C. avaient également fait le déplacement pour l'occasion.

Après les honneurs rendus en bonne et due forme, les membres de l'Amicale ont entonné la Marche des Soldats de Turenne, résonnant harmonieusement avec la nature et le cadre verdoyant et paisible du site.

Un verre de l'amitié, offert par l'A.M.C. de Val-et-Châtillon, a conclu sympathiquement ce moment de recueillement ainsi que divers échanges entre les participants.

Les chemins de la Mémoire avaient débuté à 8h à Sarrebourg pour se conclure vers 12h30 à Vexaincourt après plusieurs haltes à Lorquin, Xouaxange ou encore Neufmoulins.



Crédits photos:

Mme Roland Jacquemot

18 juin, 78ème anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle



La traditionnelle cérémonie au Monument aux Morts s'est tenue en souvenir de l'Appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940.

De nombreuses associations patriotiques comme les Médaillés Militaires, l'U.N.A.C.I.T.A., l'A.M.C. de Val-et-Châtillon, les Combattants de Moins de Vingt Ans, le Souvenir Français, ... étaient représentées par leur président et leur porte-drapeau afin de commémorer l'événement. Sous la présidence de Roland Dal Martello, président de l'A.M.C. et de Josiane Tallotte, maire, le souvenir national de l'appel historique depuis Londres à refuser la défaite et à poursuivre

le combat contre l'ennemi nazi a été respecté.

Après l'honneur rendu aux drapeaux, Josiane Tallotte a lu le message officiel ministériel puis les mots prononcés par le chef de la France Libre. Une gerbe a été déposée sur le monument par Nicole Poirson et Paul Pierre.



Une bande sonore a permis de faire résonner le chant des Partisans, hymne de la Résistance, et la Marseillaise. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur convivial, offert par la section de l'A.M.C. s'est tenu à la salle des fêtes.

Crédits photos : Nicole Poirson

Hommage à un Poilu qui son Val n'a plus revu (et à tous ceux qui ne sont pas revenus)

> A toi, grand-père Charles disparu dans les entrailles de l'ogresse, si près de l'Armistice tant attendu , j'envoie toute la tendresse de ta cadette et de ta petit-fille que tu n'as pas connues!

En cette année terrible de 1914 toute ta famille a fui le Val, emmenant sur une charrette bancale la pauvre grand-mère mourante...

Hélas, le Val occupé et Bréménil la refusant elle fut enterrée à la ferme de la Boulaie le reste du convoi s'exilant en Ardèche...

Ma mère, Blanche, symbole d'une permission pleine d'amour, naquit sur le chemin du retour.

C'est pourquoi, en novembre, je fleuris la tombe de Jeanne et de ses deux maris, mêlant dans le même reconnaissance ces deux grands-pères emplis de vaillance!

Josiane TALLOTTE



Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Dimanche 11 novembre, vers 11h45, à l'invitation de Josiane Tallotte, maire, les forces vives locales se sont réunies place du Maréchal Foch (commandant suprême des forces alliées et participant à la signature de l'Armistice dans le wagon situé dans la clairière de Rethondes près de Compiègne).

Élus, associations patriotiques et porte-drapeaux, présidents ou membres d'associations, habitants, ont marché en cortège jusqu'au square Jean de Klopstein, fraîchement rénové et inauguré de même que le Monument aux Morts où sont gravés en lettres d'or les noms des « enfants du Val » Morts pour la France au cours des conflits du 20ème siècle.





En l'absence de Roland Dal Martello, président de la section A.M.C., Olivier Béna a pris le commandement de la cérémonie. Après la lecture du message présidentiel, les noms des victimes ont été égrainés afin de leur rendre les honneurs qu'ils méritent du fait du sacrifice de leur vie pour notre liberté. Des gerbes ont été déposées pour la Municipalité par les trois maires-adjoints et pour l'AMC par Jean-Claude Tallotte et Alain Parisot, membres de la section.

Après une minute de silence et le chant a capella de la Marseillaise, les autorités ont remercié sur place les porte-drapeaux pour leur présence et leur investissement constant tout au long de l'année.

Le retour à la salle des fêtes a permis aux participants de découvrir une petite exposition de photos et documents sur la thématique du jour. A son tour, Josiane Tallotte a prononcé un discours puis a donné la parole à Philippe Arnould, président de la Comcom', avant que le vin d'honneur ne soit servi.

Le blason de la commune réalisé sur bois par François Gérard a été réceptionné officiellement par la Municipalité. Pour se souvenir que nos poilus devaient boire de l'alcool avant d'affronter la dure réalité des combats et de leurs conséquences, un punch à la mirabelle a été proposé aux invités. Il est fort dommage qu'aucun enfant du village, ni même leurs parents, ne se soit déplacé pour l'occasion. Il est urgent que le flambeau de la mémoire soit transmis et perdure pour ne pas oublier. La tentation du passé et de ses funestes pages restent à notre porte et pourraient s'installer à nouveau si nous n'y prenons pas garde.



Avant/après

L'épicerie "Corso"

Situé en bas de la rue du Beau Soleil, le magasin était au départ un café tenu par la famille Ruyer. On y venait notamment les dimanches pour jouer aux cartes ou bien pour danser. Puis, dans les années 1960, il fut repris par Bernard et Micheline Lucot, et prit le nom de « Corso ». C'était devenu une épicerie où chacun pouvait se ravitailler en produits alimentaires. En 1976, ils raccrochèrent leur tablier. Le commerce fut repris ensuite par Gérard et Josiane Ehrlé. Pendant près de 15 ans, ils vont gérer cette véritable épicerie de quartier. Dépositaire de pain, on pouvait également s'y procurer de nombreux articles divers et variés ainsi que du poisson ou encore de la viande. En venant chercher leurs provisions, les clients abreuvaient le magasin d'anecdotes et de nouvelles sur le village.





Afin de rentabiliser au mieux le commerce, Gérard Ehrlé effectuait une tournée dans le village avec son camion blanc et rouge. Il aimait beaucoup aller à la rencontre des gens et leur rendre service. Hélas, les affaires allant de mal en pis, ils durent avec regrets mettre la clef sous la porte en septembre 1990. En mars 1992, le commerce est vendu à la commune qui prit la décision de le démolir en mai 1996.

Aujourd'hui, cette place laissée vide mais chargée en souvenirs a été transformée en un square, trait d'union entre la Grand Rue et la rue du Beau Soleil.

Le Chalet des roches

En 1898, Laurent Joseph Claude, frère aîné de Camille Claude, ancien maire de la commune de 1920 à 1922, et entrepreneur de travaux publics, décide de construire ce qui deviendra "le chalet des Roches" pour sa famille. Il semble cependant qu'une autre construction existait déjà au même endroit d'après le cadastre de 1833.





Châlet des Roches à Val-&-Châtillon, près Cirey-s/-Vezouze (M.-et-M.)

C'est l'entreprise de menuiserie "Au chalet lorrain" de Charles Varry, installée à Jarville près de Nancy, qui s'occupe du maître-d'œuvre. Ce chalet atypique, profitant d'une belle exposition dominante, offre une vue splendide sur la rue Jean-Mariotte, ses annexes et bien au-delà de l'horizon de la forêt. Vendu en 1942, et malheureusement laissé par la suite longtemps à l'abandon, il a été racheté, rénové et habité au début des années 1990. Ses propriétaires successifs ont redonné une nouvelle vie à cette habitation insolite et artistique au cœur du village.

La maison Germain

Au tournant du 20e siècle, Hippolyte Germain, qui aurait fêté ses 150 ans en 2018, et ancien maire de la commune, fait construire avec son beau-frère, Aloïs Makas, une grande maison, au milieu de la rue Jean-Mariotte pour accueillir toute la famille, y compris ses belles-sœurs célibataires. Exerçant la profession de bonnetier et assurant la vente d'articles d'habillement en maille, et tout particulièrement des chaussettes tricotées à l'aide de machines par ses trois filles cadettes. Veuf à la fin de la Grande Guerre, il est autorisé à ouvrir un commerce et le foyer est transformé en magasin d'alimentation et en café-auberge. Renonçant aux affaires au début des années 1930 et les confiant à ses descendants, ce n'est qu'en 1967 que le magasin fermera définitivement ses portes. Quelque temps plus tard, la « maison Germain » sera vendue quittant ainsi définitivement l'escarcelle familiale. Après avoir été revendue à plusieurs reprises, elle est aujourd'hui divisée en logements d'habitation. La place devant la maison, aujourd'hui devenue un parking, portait jadis le nom d'Hippolyte Germain en hommage à son propriétaire.



Des croix pour se souvenir



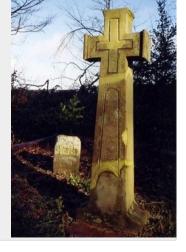
Croix Klopstein

A l'occasion d'une partie de chasse, le 14 janvier 1886, le baron Louis-Alexandre de Klopstein, propriétaire du château de Châtillon et ancien maire de la commune, a trouvé la mort subitement. Inspecteur des forêts, il occupait à son décès la fonction de conseiller général du canton de Cirey-sur-Vezouze. Quelques mois plus tard, une croix en grès a été érigée en son souvenir à l'endroit même du tragique événement. Située en forêt, dans le prolongement des roches d'Achiffet et de la Salle de Danse, cette dernière rappelle aux promeneurs ce funeste destin grâce à une inscription gravée dans la pierre.

Croix Collin

Sur les hauteurs de la commune, aux abords du Petit Chemin d'Allemagne, se trouve, à la jonction de plusieurs voies, la Croix Collin, rappelant aux promeneurs de prier pour ce « trait passé - C. Claude an 1817 », comme il est gravé sur la pierre.

A deux pas du lieu se situe un abri, connu sous le nom de « cabane des chasseurs », ainsi qu'une borne gravée en 1918 par les pionniers allemands qui ont construit la route. Le Club vosgien de la Vezouze et la Maison de la Forêt ont d'ailleurs mis en place un circuit qui conduit les marcheurs à sa découverte.



La Mairie

Au lendemain de la Grande Guerre, les domfinanciers laissent entrevoir la mages construction d'une nouvelle mairie. Des plans sont présentés par les architectes Villemont et Perset de Domèvre, en juin 1924. Ils prévoient la réalisation d'un bâtiment à usages multiples, dont un logement pour le secrétaire de mairie. Ajourné quelques semaines plus tard, il faudra attendre le 21 juillet 1932 pour que la construction, à partir d'un nouveau projet, soit adoptée par le conseil municipal.

La mairie est due à Georges Biet, architecte connu pour son travail avec Eugène Vallin dans le mouvement de l'École de Nancy. Il s'est installé à Cirey-sur-Vezouze à la fin de la guerre afin de participer à la reconstruction du secteur local.

Le 19 octobre 1934 a lieu la réception définitive des travaux. L'édifice s'intègre à la Grande-Rue. Il se caractérise par son clocheton en pierre taillée, surmonté d'une pointe comportant un renard, à la façon du cog des

églises, rappelant le gentilé désignant les habitants de la com-

La salle des mariages, des baptêmes républicains et du conseil municipal offre, à l'avant, trois grandes baies vitrées dans l'air

La maîtrise de la pierre pour les encadrements, avec les deux meneaux arrondis et les parties biaises aux extrémités, confèrent une certaine solennité.

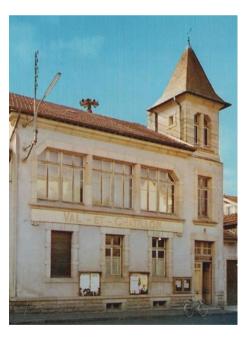
A l'arrière du bâtiment, trois hautes fenêtres éclairent une grande salle d'où l'on a maintenant une vue panoramique sur le parc à

couper le souffle, en particulier sur la cascade qui termine le canal des anciennes usines.

Sur la façade, un bandeau en relief, entouré de pampilles sculptée s, laisse apparaître le nom de la commune entouré de deux croix de Lorraine, elles-mêmes bornées par deux blasons : celui aux alérions de la Lorraine et l'autre à l'effigie de l'emblème du village, le renard.









Les travaux ont coûté 182 114 F. Le devis n'a été dépassé que de 195,92 F grâce à la surveillance vigilante exercée par Louis Cayet, secrétaire de mairie!

La salle des fêtes, de 1922 à aujourd'hui



Bientôt centenaire, la salle des fêtes de la commune a subi de nombreux aménagements, depuis l'époque où elle a été envisagée, jusqu'aux travaux de zinguerie en 2015. Retour sur son histoire.

Le versement des indemnités de dommages de guerre en février 1922 a permis à la municipalité de l'époque d'envisager plusieurs travaux, dont la restructuration du réseau d'eau et la construction d'une mairie et d'une salle des fêtes.-Celle-ci sera réalisée en 1928 place du gymnase, selon les plans de l'architecte Alfred Parmentier de Blâmont. Le style du bâtiment est marqué par l'éclectisme et les manières de faire du XIXe siècle.

Les deux éléments cintrés des

frontons laissent apparaître le nom de la commune et la destination du bâtiment.

En mai 1929, la place du gymnase devient place du Maréchal Foch, en hommage au commandant en chef des forces alliées sur le front de l'Ouest pendant la Première Guerre mondiale, qui vient de disparaître. L'éclairage de la place est installé par M. Giès, électricien à Blâmont. Des fourneaux sont installés à l'intérieur de la salle des fêtes par M. Albert Hetzel, quincaillier à Val-et-Châtillon. Une scène est également mise en place : c'est l'œuvre du menuisier Louis Leblanc de Nançois Tronville. Les sièges sont quant à eux fournis par la société Fleuret de Saint-Dizier.

En 1938, l'aménagement se poursuit avec l'installation d'une cabine cinématographique. En 1940, la petite salle, appelée la « buvette » est transformée en foyer du soldat. En 1955, la commune entreprend des travaux de remise en état (électricité, plâtre et peinture). En 1983, 300 m² de plancher sont remplacés et la grande salle est sonorisée.

En 1992, la salle des fêtes est à la limite de la fermeture au public, en raison de graves lacunes qui ont vu le jour. Sous l'impulsion visionnaire du maire, Alain Gérard et de son conseil municipal, de grands travaux sont entrepris. C'est l'architecte Pascal Gérard qui a redonné une seconde vie à l'édifice. L'extension du bâtiment permet de voir à travers la baie vitrée l'écrin du parc naturel remplaçant les 8 ha de friches des anciennes usines de tissage. Un chauffage neuf au gaz a été installé, ainsi qu'une cuisine moderne.

Travaux de rénovation

En 2009, la « buvette » est entièrement rénovée et surtout isolée. Les portes et les fenêtres de la façade sont également changées. En 2015, les 24 mètres linéaires de la zinguerie ont été changés pour parer aux fuites et aux infiltrations d'eau.



L'intérieur de l'église Saint-Laurent

La réforme liturgique du concile Vatican II a engendré de profonds changements dans la manière de célébrer la messe provoquant ainsi une mutation de l'espace liturgique. Cette rare et ancienne photo montre tout de même un prêtre célébrer « face au peuple » dans les années 1950. Sont ainsi ôtés les bancs de communion, le chancel séparant le chœur de la nef ou même les ex-voto sans oublier les niches des autels latéraux. La statuaire a été considérablement réduite voyant certains saints ou personnages bibliques disparaître ou être déplacés. La statue du Sacré Cœur de Jésus, au centre du chœur, a été remplacée par un Christ en croix situé initialement à proximité du chemin de croix dans la nef. Autrefois, c'était même un vitrail lumineux qui surplombait le tabernacle.

En 1955, le conseil municipal prend la décision de pourvoir l'église de nouveaux vitraux à l'initiative des paroissiens et de l'abbé Vittemer. La maison Georges Gross, atelier verrier nancéen, exécute une série de vitraux pour la nef représentant de manière moderne les sept sacrements chrétiens. Dans le chœur, respectant la volonté exprimée, c'est saint Laurent, patron de l'église, qui est figuré. Du côté gauche, le diacre à la dalmatique rouge distribue des pains aux démunis qui s'agenouillent à ses pieds et du côté droit, c'est son martyre sur un grill vers 258 qui est évoqué. La sobriété décorative a vu s'effacer des peintures murales représentant des palmiers, des anges en haut de la voûte romane centrale de même que l'effet de marbre ou la multitude de petites croix de Lorraine ou grecques surchargeant le chœur.





Le nouvel autel en gré rose des Vosges est béni le 11 janvier 1976 par Mgr Bernard, évêque de Nancy-Toul. Dans les années 1990, à l'initiative de l'abbé Senger, dernier curé en titre du Val, les pieds ont été rehaussés de pièces d'art représentant des épis de blé et un pied de vigne, symboles du pain et du vin de la communion chrétienne.

L'ancien autel, offert en 1843 par les sœurs Souhait, religieuses de la congrégation de la Doctrine Chrétienne, est alors reculé dans le fond de l'église.

Pour finir, deux ambons en fer forgé, destinés aux lectures et à l'homélie, sont installés de part et d'autre du chœur. Cet espace spécifique, abandonné depuis le Moyen-Âge, reprenant tout son rôle a vu le démontage de la chaire totalement rendue inutile.

De la solidarité et de l'amitié au bon goût de brioche!

« Nous aider à gagner nos combats, c'est simple comme une brioche ! »

Comme chaque année, le 2ème samedi du mois d'octobre, la Commune a participé à l'opération « *Brioches de l'amitié* », chapeautée par l'AEIM-Adapei 54, qui s'inscrit, elle, comme une force pour la vie. Depuis 1975, la devise de l'opération résume tout l'enjeu porté par l'initiative : « Nous aider à gagner nos combats, c'est simple comme une brioche ».

Les fonds collectés grâce à l'Opération Brioches ont contribué à construire, réhabiliter et aménager les établissements et services de l'AEIM-Adapei 54, permettant ainsi d'initier de nouveaux modes d'accompagnement sur l'ensemble du département de Meurthe-et-Moselle.

Dans notre département, ce sont 2 400 personnes qui sont accompagnées. 35 établissements répartis sur 42 sites sont présents dans lesquels évoluent 1 400 professionnels provenant de 80 métiers.

Les buts de l'AEIM-Adapei 54 sont de :

- Favoriser l'épanouissement et l'insertion dans la société des personnes en situation de handicap intellectuel en leur permettant l'accès à l'éducation, à la formation, au travail et au logement grâce aux nombreux établissements et services.
- Inventer, encore et toujours de nouvelles façons d'améliorer le bien-être des personnes handicapées intellectuelles pour être au plus près de leurs besoins.
- Donner toute leur place aux familles en les associant activement aux actions et en favorisant la solidarité entre elles pour que le handicap ne soit plus vécu comme un isolement.
- Changer le regard sur le handicap à travers de nombreuses actions d'information et de sensibilisation.





C'est ainsi que se sont réunis le temps d'une matinée ensoleillée des élus, des membres du C.C.A.S., de la vie associative de la localité ou simples bénévoles de cœur afin de sillonner par binômes les rues du village à la rencontre des habitants par le biais du porte-àporte. Une occasion originale d'allier gourmandise et générosité envers les personnes handicapées intellectuelles.

Aucune situation ne doit rester sans solution, quel que soit le moment de la vie !

Pour 2018, les bénéfices de l'Opération Brioches sont destinés au fonds de solidarité propre à l'AEIM-Adapei 54, comme en 2017. Ce fonds permet d'agir rapidement pour résoudre les situations les plus urgentes et les plus douloureuses, afin d'éviter toute rupture du parcours de vie des personnes accompagnées par l'association.

Le bilan dressé demeure toujours extrêmement positif puisque 108 brioches ont été vendues au prix de 5 € l'unité. De plus, des dons à hauteur de 46,90 € ont été enregistrés. L'ex-canton de Cirey-sur-Vezouze a été approvisionné par les brioches non industrielles fabriquées à Lunéville.

La Municipalité, une fois encore, tient à remercier les fidèles bénévoles de l'action ainsi que les foyers qui n'ont pas hésité à ouvrir chaleureusement leur porte au profit de l'amitié et de la solidarité pour les enfants handicapés mentalement.





Centre communal d'action sociale

Il est composé de personnes engagées dans la commune et ayant accepté d'accompagner les personnes de tous âges éprouvant des difficultés, dans de nombreux domaines du quotidien.

- Ecoute et renseignements sur les aides à attendre des collectivités ou associations.
- Aide financière d'urgence : cas particuliers ou avances remboursables.
- Aide alimentaire ponctuelle (bon) après rendez-vous en mairie et étude du dossier.
- Aide aux activités "Jeunes 16 à 18 ans": 4 bourses accordées à 4 jeunes de la commune s'investissant 3 demi-journées.
- Nouveauté : cadeaux de naissance "aux renardeaux".
- Aide aux papiers ou réponses administratifs informatiques.
- Noël des enfants : cette année spectacle cinéma à Blâmont : voyage en bus et goûter au retour, pour les scolaires. Les plus petits recevront un sachet de friandises (à retirer en mairie.

- Goûter "crêpes" des Anciens avec animation de la chorale "Portée de la Joie".
 Le 2ème goûter souhaité n'ayant pas pu avoir lieu cet automne, le CCAS vous propose au printemps 2019 un repas qui remplacera le 2ème goûter et les crêpes 2019.
- Informations pour tous les habitants: vous savons hélas que les difficultés s'accumulent, que les dépenses s'accroissent et que la vie est de plus en plus difficile, augmentant ainsi les interventions du CCAS.

Il faut continuer à réfléchir aux économies que nous pouvons tous réaliser en particulier pour les courses ou autres déplacements.

Vous avez répondu nombreux à l'enquête mobilité de la communauté de communes. Les préférences et les habitudes recensées, les groupes de réflexion vont dans les mois à venir formuler des propositions.

Les expériences menées dans les communautés de communes voisines peuvent aussi nous inspirer. Les membres du C.C.A.S.:

- ANDRE Marie-Thérèse
- CORNIBE Yolande
- DUHAUT Marie-José
- DUPRE Jean-Pierre
- DUQUENET Colette
- EHRLÉ Josiane
- FRAPPART Lionel
- GERARD Marie-Thérèse
- TALLOTTE Josiane, Présidente

Notre souhait de visiter les personnes seules âgées est difficile à réaliser. Nous souhaitons que chacun se soucie régulièrement et discrètement de ses voisins et n'hésite pas à nous prévenir si des situations les inquiètent. Merci de votre attention aux autres.

Josiane TALLOTTE

AXA et la commune ont signé une convention valable 1 an (donc encore quelques mois) permettant aux personnes ne possédant pas de mutuelle ou désirant changer de société d'assurances de s'engager en bénéficiant d'une réduction intéressante de la cotisation de base.

Chantier « argent de poche »



En lien avec la Comcom' de « Vezouze en Piémont », un chantier « argent de poche » a été organisé durant trois matinées, du 16 au 18 juillet, de 9h à midi, avec le C.C.A.S. Quatre jeunes filles : Sarah, Jennifer, Orlane et Laure, habitantes de la commune, ont participé au nettoyage de deux fontaines, en bas de la rue du Beau-Soleil et rue Rayeterre, ainsi que du square reliant la Grand'Rue au Beau-Soleil ou encore du massif devant la salle des fêtes.

Les fontaines ont été vidées puis complétement décapées de la vase et des autres dépôts minéraux qui la contenaient. De même, le pourtour a été entièrement désherbé et nettoyé.

L'opération a été menée par Josiane Tallotte, maire, assistée des adjoints au maire, mais également des employés communaux pour les apports techniques et matériels.

Dans une ambiance conviviale mais toujours rigoureuse dans les missions à accomplir, l'atelier aura permis de valoriser le patrimoine et d'embellir la commune au cœur de l'été. Les participantes ont surtout fait preuve d'une belle coopération entre elles.

Le contrat de travail signé avec la Comcom' a conduit ces "grandes ados" à se faire un peu d'argent de poche estival. Pour les récompenser et terminer la session, un petit repas leur a été offert par la Commune.

Goûter des aînés 2018

Comme chaque année depuis 2008, le C.C.A.S. en lien avec la Municipalité a organisé le goûter des aînés à la « buvette » de la salle des fêtes, le samedi 10 février.

Trente-cinq convives avaient répondu à l'invitation envoyée individuellement aux personnes âgées de plus de 70 ans et leurs conjoints. L'après-midi récréatif a été présidé par Marguerite Labolle, la doyenne du village, qui fêtera ses 99 printemps le 4 avril prochain.

Après un mot d'accueil prononcé par Madame le Maire, Josiane Tallotte, la chorale « La portée de joie » a animé l'événement de plusieurs moments musicaux. Sous la direction de Françoise Huber, les chanteuses et chanteurs ont interprété un large répertoire de ritournelles autour du thème de la ginguette. Eliane Claude a même poussé la chansonnette et a été beaucoup applaudie pour sa performance vocale.



La partie gustative a alterné le reste du temps avec des crêpes et de la brioche, le tout arrosé de cidre et de boissons chaudes variées.

Un grand bravo à l'équipe de bénévoles qui a organisé magistralement cette rencontre que beaucoup attendent chaque année avec impatience, allant de la préparation de la salle à la cuisson des crêpes en passant par la logistique et le service.

Olivier Béna

Noël des enfants

26 enfants ont profité de la séance offerte par le CCAS au cinéma de Blâmont pour aller voir « Le Grinch ». Après le film, retour en bus à la salle des fêtes pour recevoir un petit cadeau du Père Noël et prendre un bon goûter.

Ceux qui n'ont pas pu venir et les moins de 3 ans ont pu récupérer ensuite en mairie leur sachet de friandises.



Evitons les incendies et les dangers domestiques

Notre commune a payé un lourd tribut aux incendies donc soyons prévoyants.

Un ennemi inodore, incolore et non irritant : le monoxyde de carbone.

- 2017 : 332 victimes intoxiquées dans le Grand Est et 2 morts
- Meurthe-et-Moselle et Bas-Rhin ont la moitié des 110 incidents.
- Dans nos maisons la plupart du temps
- La moitié des cas est due aux chaudières ou à l'aération des chaufferies. N'oublions donc pas l'entretien des appareils par un professionnel.
- Evitez l'utilisation des réchauds de camping, fours, braseros,
- Ne placez jamais de groupes électrogènes dans un lieu fermé -> en extérieur.
- Aérez régulièrement les maisons
- N'obstruez pas les grilles d'aération et de ventilation même par grand froid!
- faites attention aux maux de tête, nausées, signes de confusion mentales et fatigue.
- En cas de problème, appelez le 18, le 15 ou le 112.
- Aérez
- Arrêtez si possible les appareils.
- Évacuez les locaux!

Josiane Tallotte.

Que faire en cas d'incendie A chaque situation, la bonne réaction

Quoi qu'il arrive, ne prenez jamais l'ascenseur.

chez yous :

- Faites sortir tout le monde et évacuez les lieux pour éviter les risques d'intoxication (par les fumées et gaz) précédant la venue des flammes.
- Fermez la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée et n'emportez rien.
- Une fois dehors, appelez les pompiers en composant le 18 ou le 112 (n° unique d'urgence européen).

- Si l'incendie se déclare Si l'incendie est au-dessous ou sur votre palier :
 - Fermez les portes et mettez des linges mouillés en bas.
 - Allez à la fenêtre pour que les secours vous voient.
 - En cas de fumée dans et la bouche avec un linge humide (la fumée envahit d'abord les parties hautes).

Si l'incendie est au-dessus :

Faire contrôler ses installations

 Sortez par l'issue la plus proche.



Comment être averti à temps Avec un détecteur avertisseur de fumée

- C'est essentiel pour détecter les débuts d'incendie, surtout la nuit quand tout le monde dort.
- C'est facile à trouver (magasins de bricolage),
- C'est important qu'il porte la marque NF S61-966
- ou une norme équivalente et d'en installer à chaque étage, de préférence près des chambres
- L'intoxication par la fumée est la première cause de décès chez les victimes d'incendie.



Comment éviter les risques Avec de la vigilance et des gestes simples

- et les briquets hors de de l'essence.

 et les briquets hors de portée des enfants (qui ne doivent jamais appareils électriques rester seuls à la maison).
- Ne pas laisser de casseroles, de poêles ou de plats sur le feu sans surveillance.
- Éteindre complètement les cigarettes et ne pas fumer au lit.
 Tenir les allumettes et les briguets hors de

 Ne pas raviver un feu ou les braises d'un barbecue avec de l'alcool ou de l'essence.

 - Avoir un extincteur

Faites régulièrement :

Vérifier vos installations d'électricité, de gaz et de chauffage (notamment les inserts et les cheminées).

Quelles précautions prendre

- Ramoner les conduits et les cheminées une fois par an.
- Pour votre sécurité, ces tâches doivent être exécutées par des professionnels.
- Un incendie sur 4 est dû à une installation électrique
- 70 % des incendies mortels ont lieu la nuit.



Un incendie domestique a lieu toutes les 2 minutes.

Centre de Secours de Cirey-sur-Vezouze



Le Val envoie 3 sapeurs-pompiers volontaires au contingent actuel :

- CCH Christophe KANGER;
- SAP Lionel KEKE;
- SAP Pauline VALAT.

et n'oublions pas nos fidèles anciens....

Interventions au Val:

- 35 sorties de janvier à décembre ;
- 27 secours à personne ;
- 5 opération CTU;
- 3 opérations diverses et pas de feu jusqu'à fin novembre.

Mais ne leur demandez pas de remplir nos piscines même s'ils semblent apprécier les gouttelettes du jet d'eau de Cirey au retour d'une torride journée d'été.







Eh oui! elle est opérationnelle!

A.M.C.: en route vers le Centenaire

Samedi 27 janvier dernier, à 10h45, à la salle des fêtes, s'est tenu l'assemblée générale ordinaire de l'Association des Mutilés et Anciens Combattants, section de Val-et-Châtillon, sous la présidence de Roland Dal Martello, fraîchement promu au grade d'arrière-grand-père! Quinze des vingt membres avaient répondu présents notamment Pierre Sommier, président d'honneur de la section, Josiane Tallotte, maire, ou encore Olivier Béna, correspondant défense et maire-adjoint délégué aux cérémonies patriotiques. Alain Founé, de Cirey-sur-Vezouze, est un nouvel adhérent de la section. Il appartenait auparavant à celle de Baccarat.



Table officielle de l'assemblée générale

Une minute de silence a été observée en mémoire des combattants passés et présents tués au cours des conflits. Ensuite, Roland Dal Martello a décliné le long rapport d'activités de la section comprenant de très nombreuses sorties, principalement sur l'ex-canton et même au-delà comme à Lunéville ou Nancy. Concernant Val-et-Châtillon, ont eu lieu comme chaque année quatre cérémonies : la Victoire 8 mai 1945, le Trou Marmot en lien avec le Groupe Turenne, l'Appel du 18 juin, anticipé au 17 juin en raison des élections législatives, et enfin le marathon pluvieux et venteux des commémorations de l'Armistice du 11 novembre. Le président a encouragé les membres à y participer plus activement car d'années en années, les rangs s'éclaircissent.

Danièle Besnard, trésorière, sous couvert du président, a fait état de la comptabilité. Très peu de recettes sont enregistrées car sur 21 € de cotisation, seuls 6 € sont conservés par la section, le reste étant envoyé à l'échelon supérieur de l'A.M.C. C'est grâce au matelas confortable retrouvé que l'association peut poursuivre ses actions, mais jusqu'à quand ?

Le bureau se compose ainsi : Roland Dal Martello, président, Patricio Garcia, vice-président, François Bajolet, secrétaire, Danièle Besnard, trésorière. Paul Pierre, porte-drapeau titulaire, a fait part de sa volonté de se retirer pour raisons de santé. C'est Marceau Duquenet qui le remplacera lors des cérémonies à Val-et-Châtillon.

Déjà président cantonal de l'U.N.A.C.I.T.A., Roland Dal Martello a confié l'organisation des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre au monument aux morts à Olivier Béna.

Avant l'intervention des élus, Alain Founé, a développé le projet qu'il souhaite voir aboutir en juillet 2019, dont l'édification d'une stèle, en mémoire des aviateurs crashés le 29 juillet 1944 à la roche du Corbet. (N.D.L.R.: l'association a été dissoute le 27 octobre 2018 et le projet ne verra donc pas le jour). Il souhaite aussi que la réunion départementale de l'A.M.C. puisse se tenir prochainement à Val-et-Châtillon afin de valoriser la section.



Gerbe de l'A.M.C. à l'occasion de la rénovation du Monument aux Morts

Puis, Olivier Béna a souligné une fois n'est pas coutume l'importance et l'utilité de la section dans la vie associative de la commune. La mémoire des « Enfants du Val » tombés au cours des dernières guerres ne doit pas être effacée. Il rappelle que le site internet de la commune, le bulletin municipal et la revue de l'A.M.C., reprennent régulièrement les activités du comité. Le 8 mai 2018, à l'initiative de la Municipalité, le Monument aux Morts sera inauguré suite à sa rénovation ainsi que le parvis qui compose la place Jean de Klopstein. (N.D.L.R. : elle a eu lieu le dimanche 16 septembre à l'occasion des journées du Patrimoine).

Il s'est dit aussi très touché et fier de voir la Commune représentée par le drapeau de l'A.M.C. au cours des nombreuses cérémonies qui égrainent la vie des porte-drapeaux. C'est ainsi véhiculé une image positive de Val-et-Châtillon à l'extérieur.

Josiane Tallotte a présenté ses vœux pour l'année 2018 aux membres de la section. Elle a félicité la section pour les nombreuses sorties qui ont été enregistrées en 2017. Elle a surtout aussi voulu rendre hommage aux épouses bénévoles qui œuvrent en coulisse. Leur importance ne doit pas être minimisée car cellesci concourent à la réussite des cérémonies.

La rénovation du Monument aux Morts est un gros projet pour 2018. Plusieurs subventions ont déjà été accordées par le Souvenir Français et par le biais de la réserve parlementaire du sénateur, Jean-François Husson.

Avant le verre de l'amitié et le repas regroupant une vingtaine de convives, François Bajolet a reçu des mains du président Roland Dal Martello, la médaille et le diplôme pour 10 années de suppléance au portedrapeau pour la section.



François Bajolet décoré par Roland Dal Martello

Olivier BENA, Correspondant Défense de la Commune



Les membres de la Section

Le Souvenir. A NOUS LE SOUVENIR. A EUX L'IMMORTALITÉ

comité de Cirey-sur-Vezouze

Années après années, le Comité local du Souvenir Français poursuit ses missions à savoir : entretenir les tombes des soldats « *Morts pour la France* » n'ayant plus de famille, ou les monuments érigés à leur mémoire, participer aux nombreuses cérémonies ayant lieu sur le canton et même à l'extérieur, assister aux obsèques des adhérents et surtout aider financièrement les projets pédagogiques à but mémoriel envers la jeunesse et les scolaires.



Table d'honneur de la réunion de travail

La réunion de travail annuelle s'est déroulée le samedi 13 octobre 2018 à Tanconville. Après une cérémonie et un dépôt de gerbes au Monument aux Morts, les adhérents ont rejoint la salle communale pour la réunion de travail. En l'absence du président Jean-Noël Jolé, elle a été conduite par Olivier Béna, 1er vice-président, assisté de Bernard Claudon, 2ème vice-président et président honoraire du Comité. Elle s'est déroulée en présence du maire de Tanconville, Joël Mathieu, de Thibault Bazin, député de la 4ème circonscription de Meurthe-et-Moselle et de Pascal Solofrizzo, Délégué Général de Meurthe-et-Moselle. De nombreuses associations patriotiques étaient représentées par leur président et/ou porte-drapeau de même que plusieurs actuels ou anciens élus.



Remise officielle des livres « Le Souvenir Français à travers les siècles » au Collège

Après un accueil du maire et l'évocation de l'histoire de Tanconville notamment au cours des deux guerres mondiales, une minute de silence a été observée à la mémoire de Chantal George et de Raymonde Poirot mais aussi en mémoire des victimes des conflits passés et présent avec une intention spéciale pour les victimes de la Grande Guerre à l'approche du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Bernard Claudon a lu le compte-rendu de la précédente journée de travail qui s'était déroulée à Cirey-sur-Vezouze, le 9 septembre 2017.

Le rapport moral et le rapport d'activités du comité a laissé apparaître la présence du Comité et de son drapeau à de nombreuses cérémonies sur l'ex-canton et le secteur dont notamment à Friscati à l'occasion du lancement des commémorations du Centenaire, réunissant près de 500 écoliers. Le Comité a aussi participé financièrement à la rénovation du Monument aux Morts de Val-et-Châtillon, l'achat de deux livres pour la médiathèque de Cirey-sur-Vezouze et le collège. Le Comité a également financé une sortie mémorielle pour les élèves de 3ème au Struthof et au Mémorial Alsace-Moselle.



Sortie pédagogique au Struthof et au Mémorial Alsace-Lorraine avec les élèves de 3ème du Collège

Au nom de la trésorière Ghislaine Collin, le Délégué Général a donné lecture du rapport financier du comité et a exposé l'année des 15 mois entre le 1er octobre 2017 et le 31 décembre 2018.

Dans son intervention, le Délégué Général a insisté sur la transmission du flambeau aux jeunes générations. Il évoque le « travail de mémoire », comme l'appelait Simone Veil, en écho au « devoir de mémoire ». La géolocalisation est un outil qui sera présenté aux maires de la Comcom de Vezouze en Piémont. Elle permet aux jeunes de s'intéresser à l'Histoire et à ceux qui l'ont faite grâce aux nouvelles technologies. Pour le député, la transmission passe à travers le canal de la famille et du récit des aînés aux plus jeunes. La commune a son rôle à jouer car le Monument aux Morts est le signe de ce qui s'est passé.



Dépôt d'une gerbe du Souvenir Français à l'occasion de l'inauguration de la rénovation du Monument aux Morts de Val-et-Châtillon

En conclusion, avant le vin d'honneur offert par la Municipalité, plusieurs récompenses ont été remises : Médaille de Bronze à Marie-Antoinette Claudon, Fernand Santisteban et Olivier Béna ; Médaille de Vermeil avec Bélière Laurée à Ghislaine et Joël Collin.



Remise des récompenses

Le Délégué Général a remis officiellement le chèque de 1 000 € à Josiane Tallotte, maire de Val-et-Châtillon, confirmant la participation du Souvenir Francais à la rénovation du Monument aux Morts.



Remise officielle du chèque de 1 000 € finançant la rénovation du Monument aux Morts

Un repas convivial réunissant une vingtaine de personnes s'est ensuite déroulé au café de la forêt de Bertrambois. En 2019, la réunion de travail, comprenant l'élection du bureau, se tiendra à Bertrambois.

La 100^{ème} quête nationale du Souvenir Français a eu lieu du 29 octobre au 2 novembre 2018. Sur l'excanton, elle a collecté la somme de 630,72 € dont 131,55 € au cimetière communal de Val-et-Châtillon. Merci à celles et ceux qui ont réservé un bon accueil aux quêteurs bénévoles en leur confiant votre don afin de veiller à l'entretien des tombes et surtout du Souvenir de nos aînés sacrifiés pour notre pays et ses valeurs.



Nouveau visuel pour la Quête Nationale

Le Comité remercie la commune de Val-et-Châtillon pour l'attribution d'une subvention de 100 €, de même que les autres Municipalités donatrices. La cotisation annuelle est de 10 € et il est aussi possible de faire des dons (avec établissement d'un reçu fiscal dans les deux cas). Il est également possible de s'abonner à la revue nationale au prix de 5 € par an. Des casquettes au prix de 10 € à l'effigie du Souvenir Français restent proposées à la vente.

Olivier BENA,

1^{er} vice-président de la section du Souvenir Français

Crédits photographiques : Isabelle Acrement

Contacts: Jean-Noël Jolé au 03.83.42.11.89. ou Ghislaine Collin au 03.83.42.54.57.

Lien vers le blog départemental de l'association : http://souvenirfrancais54.blogspot.fr/

Mémoires du Textile

Dans le bulletin communal de décembre 1994, il était question d'un futur musée du textile. L'article se terminait en soulignant l'enthousiasme soulevé par ce projet. Les années qui suivirent permirent d'augmenter la collection de matériel, et pour certaines pièces comme les métiers à tisser. leur mise en oeuvre. Ouvert officiellement au public le 1er juillet 2002, un premier constat faisait apparaître "une fréquentation relativement modeste". Dès 2003, l'association comptait 408 adhérents, presque toutes et tous d'ancien(nes) du textile. Ce projet soutenu par MM. Jean-Marie Ferron, Alain Gérard, maire de la commune et toute la municipalité, était devenu réalité.

Aujourd'hui, grâce au savoir faire des bénévoles, les machines s'animent sous les yeux des visiteurs.



Ce sont : un continu à filer, des canetières, un bobinoir, un atelier de rentrage, trois métiers à tisser, une visiteuse et une plieuse.

Certes, la fréquentation a connu des pics (1 500 visiteurs) pour se

maintenir d'année en année autour de 500 entrées payantes, ce qui est le lot de nombreux musées.

Les bénévoles, dont le mérite est immense, présents les jeudis et dimanches après-midi de mai à fin octobre, ne sont plus que 6 et tous d'un âge avancé. Si la relève n'était pas assurée, dans un avenir proche, seront les machines muettes. Afin que perdurer l'atmosphère des visites, il nous a paru évident d'établir une vidéo invitant les visiteurs à suivre les différentes étapes de la fabrication du tissu avant de parcourir le musée accompagné d'un guide.

Chers amis bénévoles, vous êtes et resterez les mémoires de ce patrimoine et vous, adhérents de l'association, les témoins d'une volonté commune permettant la pérennité de cette réalisation.



Informations pratiques

Jours d'ouverture :

de mai à octobre, les jeudis et dimanches de 13h30 à 18h.

Adresse :

Avenue Veillon

Téléphone: 03.83.42.59.13

Tarifs:

<u>Individuel</u> : 5 €

Enfants (de moins de 12 ans) : gratuit

Groupes : 2 € (à partir de 12 personnes)

Scolaires : 1,50 €

Roger Cornibé, Président.

Club Canin du Val

Pour 2018, des séances d'éducation et d'école du chiot ont été organisées toute l'année, les samedis après-midi

à partir de 14H et les mercredis après-midi, animés par des moniteurs diplômés par notre organisme national de tutelle (la Société Centrale Canine).

Des entraînements aux différentes disciplines ont été aussi organisés (Agilité, Obéissance et Cavage). Des formations de maître de chiens dits dangereux ont également été mises en place par un moniteur habilité par les préfectures de Meurthe-et-Moselle et de Moselle.

Nous avons animé un rassemblement et une prévention et découverte du chien ouvert aux enfants des centres aérés de notre Comcom. Ces animations ont mis l'accent sur les dangers des morsures et des bonnes attitudes à avoir devant un chien. Nous avons présenté aussi les différentes disciplines pratiquées dans notre club. Cette animation, ayant eu lieu de juillet à août, a rassemblé le centre aéré de Badonviller.

Pour clôturer le bilan des activités de 2018, nous avons organisé deux concours de cavage, les 29 et 30 septembre derniers, concours qui a rassemblé des concurrents venus de différentes régions de France.





En épreuve d'obéissance, Lot de M. Robert Mancinelli concourt en classe 2. Louchka et Molly concourent quant à eux respectivement en classe 1 et en brevet. Il y a aussi 6 chiens qui ont représenté honorablement le club canin du Val dans les différents concours de cavage régionaux et nationaux. Suite à ces excellents résultats, Louchka conduit par M. Ludovic Obeltz est sélectionnée au Championnat de France de cavage qui aura lieu en février 2019 à Saintes.

Pour l'année 2019, nous organiserons un double concours de cavage les 28 et 29 septembre. C'est avec une grande fierté pour notre club que nous avons été choisis pour organiser le Championnat de France de cavage au naturel au Val en décembre 2019.

Je remercie tous les bénévoles qui font vivre ce club très actif. Nous remercions également la Municipalité de Val-et-Châtillon pour son aide dans notre action. Et n'oubliez pas, nous restons à votre service concernant les problèmes de relation maître et chien et tout ce qui concerne les problèmes comportementaux / aboiements.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une bonne année 2019 !

Contact: 06.77.23.21.50 - 03.54.45.40.41 clubcaninduval@gmail.com https://clubcaninduval.jimdo.com/

Marc Aubertin, Président.

Club Vosgien de la Vezouze



De nouveaux groupes sont créés cette année.

- Les Tamalous proposent 2 niveaux de marche, 2 jeudis après-midi par mois.

Accompagnatrices : Françoise Huber et Denise Huon.

- Le Joyeux Godillot à Blâmont propose une balade tous les mercredis après-midi, sauf juillet et août.

Accompagnatrice: Geneviève Schott.

- En plus des sorties raquettes pour confirmés de Pierre Alini, Denis Claudin propose des sorties raquettes pour débutants dans le Massif du Donon.

En février, nous avons accueilli 170 marcheurs de 15 associations du District venant des départements 54, 57 et 67.

Matin : départ de la Maison de la Forêt pour une randonnée qui emprunte les sentiers des Rochers d'Achiffet puis traverse le Val.

Midi: pause repas à la salle des fêtes de Cirey.

Après-midi : balade dans les alentours de Cirey.

Cette journée se termine par un vin chaud, très apprécié par tous.

Sur les sentiers, nous avons remis en état les mains courantes des Roches d'Achiffet et assuré l'entretien des autres sentiers.

Nous remercions la commune du Val pour le bois de chauffage provenant du tour de l'étang.

Initiation raquettes



Randonnée hivernale district II Val/Cirey :







Les Tamalous à Tanconville :



Notre club a organisé 70 sorties, regroupant 1 400 marcheurs. Au profit de notre association mais aussi de la communauté de communes de Vezouze en Piémont, du Comité des Fêtes de Cirey et de l'association des Conjoints survivants veuves et veufs.

En avril, une journée détente au Refuge de la Boulaie a réuni 41 marcheurs pour les 2 balades et 67 convives au repas.

Ce refuge, propriété de l'association, s'est embelli depuis son acquisition. 10 bénévoles participent à son entretien tous les jeudis.

Bois de l'étang du Val :



Le Comité et son Président vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019.

Yves Migos

http://cv-vezouze.fr/
clubvosgien.vezouze@gmail.com



Les Amis d'Alfred Renaudin

L'année 2018 qui se termine a vu encore de nombreuses activités et projets au compteur de l'association rendant hommage à l'artiste-peintre Alfred Renaudin, inhumé au cimetière communal.

Forte de ses 71 adhérents, elle œuvre à offrir une proposition culturelle sur le secteur autour de l'art par le biais de conférences gratuites ouvertes à tous mais aussi par des sorties ou autres événements. La cotisation est fixée à 10 €. Reconnue d'utilité générale, tout don se voit attribuer un reçu fiscal pour déduction à 66 %.

Le Comité remercie la Commune de Val-et-Châtillon pour le prêt à titre gracieux de la « buvette » pour l'organisation des conférences et de l'assemblée générale. L'association n'a sollicité aucune subvention communale comme en 2017.

Adjugé, vendu!



Le 6 mars, Maître Sylvie Teitgen, commissaire-priseur chez Anticthermal à Nancy, est venue présenter son métier, de plus en plus médiatisé par les émissions de télévision comme « Affaire conclue! ».

Me Teitgen a terminé son intervention en faisant visionner de nombreuses œuvres dont celles d'Alfred Renaudin, dont la cote est locale et pour lequel il manque une grande exposition d'envergure nationale pour le transporter hors de sa chère Lorraine.

Des particuliers ont montré des objets apportés pour une expertise sommaire. Le président a remis en cadeau à Me Teitgen le livre sur A. Renaudin afin qu'elle puisse découvrir plus en profondeur l'artistepeintre dont elle voit souvent passer entre ses mains des toiles dans son hôtel de ventes.

Cinq toiles d'Alfred Renaudin léguées au Musée du Château de Lunéville



Quelques mois après le décès de Marie-Louise Beylstein en juillet 2017 à l'âge de 101 ans, la succession de ses biens a conduit au legs de cinq œuvres de l'artiste-peintre au musée du château de Lunéville. C'était la volonté de son époux, André Beylstein. Ces toiles proviennent de l'acquisition d'Auguste Beystein, épicier rue Gambetta à Lunéville, et père d'André Beylstein, comme l'a indiqué l'arrière-petit-fils de ces derniers, Etienne Delouche, également présent lors de l'événement.

La conférence de presse de présentation s'est tenue dans la salle de la Livrée sous la présidence de Nicole Creusot, vice-présidente du Conseil Départemental et de Catherine Guyon, présidente de l'association des Amis du château et de son musée.

Elles représentent des vues des villages de Fénétrange en Moselle, Vathiménil, un jardin d'Essey-la-Côte, l'atelier parisien du peintre, et Sepvigny dans la Meuse. Ce dernier a été d'emblée prêté pour l'exposition au Musée barrois de Bar-le-Duc. Dans les prochains temps, les 24 toiles déjà appartenant au château de Lunéville seront rejointes par deux autres léguées par la famille du Docteur Jean Bichat.

Marguerite Delorme, l'orientaliste lorraine



Le 14 avril, Astrid Mallick est venue présenter la vie et l'œuvre de Marguerite Delorme. Née à Lunéville en 1876, elle est l'élève de Luc-Olivier Merson. Elle remporte un prix qui lui permet de partir au Maroc. Elle y passera presque 25 ans. Se mélangeant à la vie locale, elle dessine, peint ou grave les paysages, les vues de ville, mais aussi les femmes marocaines.

Art en ciel lorrain



Le 28 avril, Robert Florentin a présenté une conférence sur le thème du ciel dans l'art lorrain. De Claude Gelée en passant par de nombreux artistes comme Jules Bastien-Lepage, Michel Colle, sans oublier Alfred Renaudin, tous ont exprimé des horizons, des espaces ouverts dans leurs tableaux ou leurs vitraux, revêtant ainsi un traitement particulier de leur talent.

Assemblée générale 2018

Après la conférence de Robert Florentin s'est tenue l'assemblée générale de l'association, sous la présidence d'Olivier Béna. Un hommage appuyé a été rendu à Jean-François Puyrigaud, décédé à Paris le 23 novembre 2017, petit-fils de l'artiste-peintre et rare contemporain à l'avoir connu.

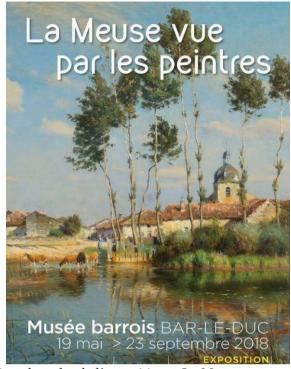
Le conseil d'administration, élu pour 2 ans, a été reconduit : Olivier Béna, président, Josiane Tallotte, vice-présidente, Henri Hard, secrétaire, Josiane Ehrlé, trésorière, Marie-Jeanne et Denis-Joël Ohlsson, Mi-

chel Godard et Jean-Luc Michel, membres.

A l'issue, un vase en grès réalisé par Anne Campiche, céramiste à Badonviller, a été offert à Robert Florentin. Attaché à la culture populaire, il met en lumière les artistes lorrains talentueux mais souvent oubliés. L'association a remercié cet érudit déjà venu à plusieurs reprises partager ses découvertes et ses connaissances au cours de conférences passionnantes.

Un bouquet de fleurs a été offert à son épouse. Nul doute que l'ensemble aurait inspiré Alfred Renaudin!

Exposition « La Meuse vue par les peintres »



Dans le cadre de l'exposition « *La Meuse vue par les peintres* » présentée au Musée Barrois de Bar-le-Duc du 19 mai au 23 septembre, l'association a participé activement en transmettant ses données récoltées depuis 2012 sur les œuvres de l'artiste à qui elle se consacre.

C'est ainsi que plusieurs musées et collectionneurs privés ont accepté d'y concourir et que des paysages représentant Bar-le-Duc, Verdun avant et après la bataille, Sepvigny, Vaucouleurs, les ruines du château de Gombervaux, ... ont été accrochés sur les cimaises pour le plus grand plaisir des visiteurs. Un carnet de croquis au fusain sur papier est également dévoilé pour l'occasion.



Une bonne opportunité de redécouvrir le talent de celui qui voulait que « *l'on se promène dans ses toiles* » et tant d'autres maîtres comme Victor Prouvé ou Jules Bastien-Lepage.



La visite se décomposait en trois temps forts mettant en valeur le regard de ces artistes sur le département de la Meuse : entre ville et campagne, vie quotidienne, activités économiques et une terre d'histoire et d'art.

Sur les traces d'Alfred Renaudin ... à Varennes-en-Argonne

La sortie annuelle à la découverte des lieux peints par A. Renaudin a conduit une vingtaine de participants en Meuse, en présence d'Elisabeth Thomas, petitefille de l'artiste.

Le programme de la journée avait été concocté par Michel Godard, membre du conseil d'administration et régional de l'étape. Accueillis en mairie par le maire Jean-Marie Lambert, il a été remis en cadeau le livre de l'exposition de 2015 pour la bibliothèque communale. Puis, Michel Godard a évoqué la vie et l'œuvre d'un Varennois oublié, Lucien Jacques. Ayant plusieurs cordes à son arc allant de l'aquarelle à l'écriture, cet artiste illumina de sa présence empreinte de poésie de nombreux cercles artistiques de la première moitié du 20ème siècle. C'est lui qui découvrit Jean Giono, le fit connaître et fut son plus fidèle ami.

La visite s'est poursuivie dans le village aux endroits mis en lumière par Renaudin dans ses toiles et dessins : la maison Sauce, la tour de l'Horloge et les bords de l'Aire. Après un passage à l'église classée grâce aux vitraux réalisés par Jacques Gruber et un déjeuner au restaurant le Grand Monarque, les Amis ont fait une halte au Mémorial de Pennsylvanie, édifié en 1927 en souvenir des soldats américains morts durant les combats de 1918 pour libérer Varennes. Le groupe a visité ensuite le musée d'Argonne dans lequel est évoquée l'histoire locale dont l'arrestation, le 21 juin 1791, de Louis XVI et de la famille royale qui tentaient de rejoindre Montmédy.

En 1903, A. Renaudin a passé quelques jours dans la commune où il s'est plu à représenter le pittoresque étagement des maisons surplombant l'Aire coulant au pied de la Tour Louis XVI. Il a peint plusieurs toiles, revenant tous les matins au même endroit pour conserver la même luminosité. Une dizaine de tableaux ont été répertoriés donnant une autre vue de Varennes, détruite durant la Grande Guerre. En 1904, il réalisa même deux dessins à la plume pour l'ouvrage d'Ernest Beauguitte, L'Âme meusienne, en écho à l'exposition au Salon des Artistes Français d'une grande toile représentant Varennes, aujourd'hui propriété du musée du château de Dieppe. Une nouvelle toile a été découverte et vendue à Nancy chez Nabécor représentant une autre rive de l'Aire le 6 octobre 2018.



Trois toiles de Renaudin vendus chez Sotheby's



Le 21 juin, la prestigieuse Maison Sotheby's à Paris a organisé une vente aux enchères réunissant une partie de la succession de Jean-Louis Burtin. Sculpteur, ami et exécuteur testamentaire d'Emile Friant, il était également un grand collectionneur.

D'autres maîtres reconnus de l'art lorrain comme Jules Bastien Lepage, Henri Royer, Edmond-Marie Petitjean ou Jacques Majorelle figuraient en bonne place dans le magnifique catalogue de vente. Parmi les lots à acquérir se trouvaient également trois tableaux d'Alfred Renaudin représentant une rue à Ourches-sur-Meuse, le château de Réchicourt, mais aussi une vue panoramique de Cirey-sur-Vezouze. Avec l'accord des nouveaux propriétaires, l'association en a fait une copie sur une toile de 120 X 80 cm et l'a exposée au Salon des Artistes Locaux à Cirey-sur-Vezouze, les 2 et 3 septembre derniers.

Vers un catalogue raisonné ou plutôt un nouveau livre sur A. Renaudin

Depuis juillet, l'association s'est lancé un nouveau



défi à savoir réaliser le catalogue raisonné des œuvres de celui qu'elle honore. L'objectif est de retrouver un maximum d'œuvres de quelque type que ce soit: huile sur toile, faïence, lithographie, aquarelle ...

On estime à environ 1 000 l'ensemble du talent

exprimé par le maître. Pour ce faire, l'inventaire reprendra pour chaque saisie le titre de l'œuvre, la date de réalisation, le format, la technique, et tout autre détail ou histoire à connaître. Le but ultime sera d'en retrouver un maximum ou tout au moins une fourchette fixée entre 350 et 400 œuvres. Les propriétaires privés peuvent se rapprocher de l'association pour communiquer.

Le terme « collection particulière » offre une totale protection. Il s'exercera également un strict devoir de confidentialité vis-à-vis des données collectées.

La suite logique de ce travail de bénédictin pourrait être une publication.

Après le catalogue de l'exposition du château de Lunéville en 2015 mais aussi celui réalisé pour celle présentée à Bar-le-Duc sur « *La Meuse vue par les peintres* », ce 3ème opus permettra de poser scientifiquement l'art de Renaudin mais surtout de le faire entrer définitivement au panthéon des artistes lorrains.

A la découverte du « Parcours Chagall » avec le C.A.J.T.



Fin juillet, une sortie a été organisée le temps d'un après-midi à Sarrebourg sur le « Parcours Chagall ». Seuls cinq enfants avaient répondu à cette proposition pourtant peu onéreuse. Dans un premier temps, le groupe a visité la chapelle des Cordeliers où se trouve le vitrail monumental « La Paix » ou « l'Arbre de Vie ». Des explications très intéressantes et pédagogiques ont été apportées sur sa composition : couleurs, symboliques, personnages et clins d'œil de l'artiste pour la postérité.

Dans un second temps, plus manuel, les enfants ont réalisé à leur goût un arbre de vie à partir de morceaux de tissu à la manière des esquisses préparatoires du vitrail ; cela a permis de laisser cours à leur imagination et leur créativité. Pour les plus rapides, ils ont pu s'exercer au tissage sur un petit métier en écho à l'observation de la tapisserie d'Yvette Cauquil-Prince. Cet après-midi culturel a beaucoup plu aux participants. A noter que l'atelier artistique « à la manière d'Alfred Renaudin » a dû être annulé faute d'inscriptions.

La révolution impressionniste



Le 22 septembre, dans la salle du Conseil à la Mairie, Marie-Pierre Gantzer, artiste plasticienne, a présenté une conférence montrant comment, au cours du 19ème siècle, les peintres français ont bouleversé les codes et imposé une vision transformant radicalement l'espace pictural. A l'aide d'œuvres et de démarches de création, elle a mis en évidence les signes de cette rupture qui préfigurent la modernité.

7 tableaux de Renaudin vendus chez Nabécor



Le 7 octobre, chez Me Perrin, une autre partie de la collection Burtin a été dispersée. Parmi les lots à acquérir se trouvaient également 7 tableaux représentant Metz, les ruines du château de Réchicourt, Varennes-en-Argonne, Baccarat, Ville-sur-Yron, le vieux calvaire à Fresnes-en-Woëvre mais aussi le Houchot de Petitmont.

L'art des Donzelli dans la Meuse



Le 27 octobre, à l'approche du Centenaire de l'Armistice, et en marge de la rénovation du monument aux morts, Dominique Lacorde, historien et écrivain argonnais, dans un large diaporama, a présenté une biographie suivie des œuvres remarquables des artistes italiens, Duilio et Dante Donzelli, père et fils, sculpteurs et artistes peintres, qui ont participé à la reconstruction artistique meusienne. Ils ont peint de nombreuses fresques d'inspiration renaissance et byzantine dans 66 églises et sculpté une cinquantaine de monuments aux morts.

Olivier Béna

http://val-et-chatillon.com/associations/amis-alfred-renaudin https://www.facebook.com/amisalfredrenaudin/

Alfred Renaudin, un artiste face à la Grande Guerre

En 1914, lorsque la Première guerre mondiale éclate, Alfred Renaudin a 48 ans et n'est plus apte à être soldat, mais il n'en est pas moins indifférent. Il s'engage pour les autres en œuvrant à l'Ecole des Beaux-Arts de Nancy devenu un hôpital. A sa fermeture, il quitte la Lorraine avec sa famille pour rejoindre Paris et son atelier rue Caulaincourt. La vie parisienne est aussi sévèrement marquée par le conflit. Fin 1917 ou début 1918, c'est vers l'Auvergne qu'il se dirige ou plus précisément le Brioudois, à Fontannes, qui le séduit. Il y trouve une contrée pittoresque qu'il ne tarde pas de peindre, comme l'abbaye de Lavaudieu avec son splendide cloitre gothique. A son retour en Lorraine, Renaudin passe, comme nombre d'artistespeintres de son époque, plusieurs années à représenter les conséquences de la Grande Guerre et les ruines de Gerbéviller la martyre ou de Verdun et sa bataille en une grande quantité de toiles. Il laisse ainsi un témoignage artistique sincère des dévastations allemandes. Bien que représentant des événements tragiques, Renaudin place toujours des éléments évoquant l'espoir en l'avenir par le biais de fleurs qui poussent dans les décombres ou d'enfants, signes de la vie qui continue. A l'aide du médecin général Edmond Delorme, Renaudin contribue à la création du Musée d'Art et d'Industrie de Lunéville. Il enrichit les collections en faisant don d'une série de toiles importante représentant la ligne du front du Grand Couronné mais aussi d'un grand panorama de la ligne bleue des Vosges.



Gerbéviller en ruines

Émilie du Châtelet

Cela fait dix ans qu'Annie Jourdain est rentrée de l'étranger et a établi à Val-et-Châtillon le quartier général du Cercle de Madame du Châtelet. Ce Cercle est ouvert aussi bien aux hommes qu'aux femmes désireux et désireuses de faire découvrir les oubliées de l'histoire, des héroïnes méconnues, des femmes humbles (ou non) qui peuvent nous inspirer, éveiller notre curiosité, nous donner du courage. Par exemple, savez-vous que Val-et-Châtillon existe grâce à Thiéberge, une jeune fille du Moyen-Âge ? Il est prévu d'associer les jeunes (et les moins jeunes) de notre Communauté de Communes à l'événement lunévillois du dernier week-end de mars 2019 (où les femmes seront mises à l'honneur). Faites des résumés de vos parcours de vie ou des parcours de vie de femmes que vous admirez en observant comment on peut sortir plus forte des épreuves (plus ou moins graves) qui n'épargnent personne. Que ceux et celles que ce projet intéresse laissent leurs coordonnées à la mairie ou contactent Annie Jourdain, la Présidente du Cercle, par courriel à allonsapiedouavelo@gmail.com



http://www.emilieduchatelet.net/

Réflexion et plaidoirie de chasseurs de l'A.C.C.A. de Val-et-Châtillon

Avec la rentrée, vient la période de la chasse. Souvent décriée, la chasse et les chasseurs rendent des services à la communauté. Leur présence va bien au-delà de la simple action de chasse. Ils sont, avec d'autres, les sentinelles de la nature. Les rôles du chasseur souffrent d'une méconnaissance du grand public, relayés par les opposants à la chasse.

Le VRAI chasseur est un acteur de la préservation de la nature; sa présence permet des actions sanitaires. Elle permet de limiter la prolifération des grands ongulés, entre autres les sangliers : nous y arrivons !!! Sujet d'actualité depuis un certain temps.

Pour mémoire :

- Le sanglier est l'ancêtre du porc, c'est le gibier le plus intelligent que l'on puisse trouver, son poids diffère selon son lieu d'habitation.
- Le sanglier ne fait guère de dégâts en milieu forestier, il joue même un rôle dans l'équilibre de ce milieu. Il favorise la germination des diverses essences forestières en aérant le sol par ses boutis, c'est l'équilibre biologique.

MAIS, revers de la médaille :

 La population des sangliers explose, plusieurs facteurs en cause : il apprend à sortir des bois, accepte facilement "l'urbanisation", le développement des friches industrielles, la sur-présence de l'homme en milieu forestier, mais aussi le réchauffement climatique. Il donne donc l'impression qu'il a compris qu'en allant à proximité de ces zones, il sera plus en sécurité qu'à la campagne.

Alors avec tous ces facteurs, il est aisé de comprendre que la gestion de ce fléau n'est pas simple.

Nous avons espoir qu'à partir de nos réflexions, une compréhension s'installera entre le grand public et le monde de la chasse. Le VRAI chasseur s'engage à respecter la vie privée de chacun. C'est une priorité et n'oublions pas que sa présence est nécessaire dans l'équilibre des écosystèmes.

Michel BLAISE

Activités de notre saison de chasse 2017-2018

Travaux effectués:

- · bois de chauffage
- élagage
- · réfection des chemins abîmés
- travaux dans la maison forestière
- visite chez l'habitant : nous avons écouté leurs doléances au sujet de la présence des sangliers dans les jardins

Maison Pour Tous de Val-et-Châtillon

Suite à la mise en sommeil de l'association "Familles Rurales" de Val-et-Châtillon, depuis le 13 janvier dernier, et afin qu'elle puisse continuer à se réunir le mardi à l'ancienne agence postale pour un après-midi Scrabble et le mercredi après-midi à la salle des fêtes pour passer un moment de détente et de convivialité autour de jeux (belote, tarot, crapette, etc...) suivi d'un délicieux goûter (chocolat chaud, café, thé, tisane, jus de fruit qui accompagne la brioche), la M.P.T. a accueilli les 20 membres de cette association.

La section "Bridge" se réunit à l'ancienne agence postale, le lundi de 19h à 21h30 (pendant la période d'hiver, les horaires peuvent être avancés) et le samedi de 14h à 16h30.

Toutes personnes désireuses de venir découvrir les activités (bridge, Jeux de l'amitié et Scrabble) seront les bienvenues.

Nos activités pour l'année 2018

 Le 10 mars, les membres de l'association se sont réunis pour l'assemblée générale, suivie du pot de l'amitié. Cette année, l'association compte 45 adhérents.



- Le 14 avril, un beau succès pour notre 1er loto de l'année avec bons d'achats et paniers garnis. Les joueurs sont toujours aussi ravis des lots mis en jeu.
- Le 29 avril, repas (coq au vin). C'est la 2ème fois que nous organisons un repas à thème.
 40 personnes étaient présentes. Après le repas, les convives ont pu jouer aux cartes et jeux de société pour terminer la journée.
- Le 9 juin, soirée théâtre avec la troupe «Les Tamalou» de la MJC Prévert de Lunéville.
 Deux heures de fou rire. Une belle soirée malgré le peu de spectateurs.
- Le 17 juin, avec une trentaine d'exposants et un temps ensoleillé et très chaud, la brocante a fait des heureux aussi bien côté vendeurs que côté acheteurs. La restauration gérée par l'équipe de bénévoles fut une réussite au point de vue qualité et organisation.

Trois jeunes issus de la Bourse à Projets sont venus nous aider pour le montage et le démontage des chapiteaux, etc.... Le jour de la brocante, un emplacement leur était réservé pour la vente de crêpes. Après le départ des brocanteurs et le nettoyage du site, les bénévoles ont pu finir cette belle journée autour d'un repas.



- Le 15 août, repas dansant animé par l'orchestre «Raaoouum Club» de Cirey-sur-Vezouze.
 60 convives ont passé une super soirée autour d'un repas entrecoupé de danses de toutes sortes.
- Le 25 août, la bourse aux affaires n'a malheureusement pas rencontré le succès des autres années.
 Il faut que nous réfléchissions à la suite à donner à cette action.
- Le 8 septembre, le 2ème loto de l'année. Comme le 1er, toujours aussi nombreux, les joueurs ont été satisfaits des lots mis en jeu.
- Les 16 et 17 novembre, la bourse aux jouets comme l'année passée fut un beau succès. Les visiteurs sont venus profiter des bonnes affaires.
- Le 8 décembre, Marché de Noël.
- Le 9 décembre, pour clôturer la fin d'année, un repas sera offert aux adhérents.

En partenariat avec le C.A.J.T. du Piémont Vosgien et l'équipe de Prévention du Conseil Départemental, Didier (éducateur) et Philippe (adhérent de l'association) ont emmené et encadré :

- En juillet, 3 jeunes âgés de 14 à 16 ans en Baie de Somme durant 3 jours.
- En septembre, 7 jeunes âgés de 18 à 24 ans aux vendanges durant 6 jours.

Le 26 octobre, les 10 jeunes ont été invités pour un retour sur leurs séjours, suivi d'une soirée pizza.

Nous ne sommes pas en mesure de vous donner les dates des manifestations pour 2019.

Un grand merci à tous les bénévoles, aux personnes qui participent à nos actions, à la mairie et aux employés communaux pour leur aide.

Tous les membres de la Maison Pour Tous vous souhaitent une excellente année 2019.

La Présidente, Marie-Jo

Mise en sommeil de l'association « Familles Rurales »

Samedi 13 janvier 2018, à la salle des fêtes, à 14 heures, s'est déroulé une assemblée générale extraordinaire visant à définir l'avenir de l'association « Familles Rurales ». Ayant en ligne de mire une dissolution, les habitants de la commune avaient été invités par le président, Roger Cornibé, par le biais d'un article paru dans le bulletin municipal 2017 mais aussi par un flyer distribué dans tous les foyers du village lors des fêtes de fin d'année afin de sensibiliser de possibles nouveaux membres. Seules trois personnes extérieures à l'association ont alors répondu présentes!

Absente pour des raisons de santé, Josiane Tallotte, maire, était représentée par Marie-Thérèse Gérard Olivier Béna, maires-adjoints. Cyril Conradi, chargé de mission à la Fédération départementale de « Familles Rurales » avait également fait le déplacement pour répondre aux nombreuses interrogations l'assemblée. Marie-Josèphe

Schmitt, présidente de la Maison Pour Tous de Val-et-Châtillon, comptait également parmi les personnes invitées.

Dans un premier temps, Roger Cornibé a réexpliqué l'enjeu de la réunion faisant suite à l'assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2017 où de réelles questions sur le devenir de l'association ont été mises à jour. Plusieurs facteurs en sont la cause : la moyenne d'âge de 80 ans des participants, le nombre minime de membres en dépit d'une volonté de recrutement large mais sans succès, le montant de la cotisation (avec assurance) à Familles Rurales s'élevant à 21,50 € ainsi que la non réponse de la fédération à un courrier du président dans lequel était demandé un programme de rencontres spécifiques avec un notaire ou un médecin à destination des seniors sur des thématiques les concernant. Seul, André Laurain, natif du Val et Lieutenant-Colonel des pompiers, est venu présenter, de son propre chef, une causerie-débat sur les risques domestiques à domicile pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Le départ pour Petitmont de l'activité gymnastique et ses 17 membres a aussi fragilisé l'ensemble du groupe. Un problème de subvention non accordée pour diverses raisons a entamé le moral et l'action du bureau.

Alain Fidon, secrétaire, a lu le procès-verbal de l'année 2017 laissant apparaître une sortie au parc Sainte-Croix et quatre rencontres amicales au restaurant, sans oublier les activités hebdomadaires de l'association : scrabble, club de l'amitié, ...

Après des échanges nourris et respectueux de la parole de chacun, le président a demandé si quelqu'un souhaitait reprendre le flambeau de l'association créée en 1977. Landry Poitier, habitant rue du Beau-Soleil depuis un an et demi, a souhaité prendre la parole. Il aimerait mobiliser des familles de son quartier afin de faire renaître de ses cendres l'association. Il estime que la commune a un fort potentiel et qu'il faut garder espoir en l'avenir. Il voudrait maintenir les activités des seniors et en créer de nouvelles comme des cafésdébats pour permettre une grande ouverture aux familles du village et diversifier l'offre.



A main levée, et à l'unanimité, c'est la mise en sommeil qui a été votée. Cette forme évite la perte des archives de l'association et la fin définitive et sans appel de celle-ci. Pour un réveil, il convient alors d'organiser une nouvelle assemblée générale extraordinaire et de former un nouveau bureau exécutif composé de six personnes. Jusqu'à nouvel

ordre, le comité d'administration se voit retirer ses prérogatives. Le gel des moyens de paiement est également acté.

Roland Dardaine, trésorier, a donné lecture de la comptabilité arrêtée à la date du jour. C'est une liquidation à l'amiable qui est ainsi opérée gelant ainsi les comptes de l'association sur un avoir de 667,49 €.

Cyril Conradi a tenté de répondre au mieux aux sollicitations en annonçant que cela donnerait du grain à moudre aux instances notamment concernant le montant élevée de l'assurance mais aussi la proposition de conférences qui pourrait débuter finalement en 2018 ainsi que la réflexion sur des sorties adaptées aux personnes du 4ème âge.

Marie-Jo Schmitt a indiqué que la Maison Pour Tous a aussi pour vocation, s'ils le souhaitent, de créer une section afin de reprendre les activités de scrabble ou de jeux de cartes. Olivier Béna a rappelé l'engagement de la municipalité de mettre à disposition la salle des fêtes mais aussi, si le groupe est plus réduit et selon des créneaux à définir, le local rénové de l'ancienne agence postale. Il invite aussi la M.P.T. à prendre attache rapidement avec Mme le maire pour que les activités ne soient pas arrêtées et qu'elles puissent se poursuivre le mardi et mercredi suivants à la salle des fêtes en raison d'une question d'assurance.

Un verre de l'amitié et une poursuite des échanges ont clôturé l'après-midi.

Olivier Béna

Paroisse du Bon Père Fourier des Vosges

« Accueillez-vous les uns les autres, comme le Christ vous a accueillis pour la gloire de Dieu. » (Romains 15, 7). C'est ce que nous essayons de faire inlassablement année après année, rendre l'église Saint-Laurent, rendre l'Eglise paroissiale rayonnante d'Amour, de Compassion et de Charité et irradiante d'Espérance, avec nos faibles moyens mais avec notre force et tout notre cœur.

A l'occasion des différentes célébrations, l'église est entretenue et nettoyée régulièrement. Son fleurissement lui fait conserver tout son cachet malgré ses quasi 250 ans d'âge. Cela a un coût, bien sûr, que beaucoup semblent malheureusement ignorer ... Merci aux généreux paroissiens qui permettent de maintenir ce « standing ».

Sur ce même plan, rappelons que les sacrements ne sont pas des gri-gris de marabout mais des preuves de l'Amour de Dieu. Il est dommage que certains prennent l'Eglise pour un grand magasin où il suffirait de choisir ce que l'on veut et de repartir aussitôt servis en claquant la porte comme dans un fast-food! Nous ne sommes que des bénévoles œuvrant pour le bien commun et méritons le respect et la bienveillance dont nous faisons, nous, preuve en accueillant chacun comme il est sans le juger, à l'image du Christ qui vient à notre rencontre.

Baptêmes, mariages (aucun depuis 2013) et surtout obsèques sont autant d'événements familiaux réunissant des habitants de notre village, de l'extérieur, ou pour certains d'encore plus loin, redécouvrant parfois le lieu des décennies après avoir quitté le Val. La Commune, malgré les pertes de dotation, tient à préserver cet endroit de rencontre et de prière pour les chrétiens du Val. Même s'il est désormais acquis qu'un nouveau mode de chauffage n'est pas envisageable en raison de la faible participation et de la dispersion des messes, l'église voit une messe mensuelle entre avril et octobre. La moyenne cloche est en mauvais état de même que les protections du clocher. Gageons qu'elle retrouvera de sa superbe pour son centenaire en 2020! Le froid oblige désormais l'organiste à jouer sur son orgue portatif en bas ; les tuyaux de l'orgue produisent des cornements. Même les églises de Nancy subissent cette avarie!

Une couronne offerte à la statue de la Vierge

A l'occasion de la solennité de l'Assomption, une procession mariale réunissant quelques paroissiens, a relié la grotte N.D. de Lourdes, rénovée il y a exactement 10 ans par l'ex-section Sauvegarde du Patrimoine de la Maison pour Tous, à l'église saint Laurent.



Une messe a été célébrée par l'abbé Didier Jacques, curé in solidum de la paroisse du Bon Père Fourier des Vosges, pour la fête du village. Un généreux paroissien a offert en remerciements une couronne pour la statue de la Vierge dont l'autel avait été harmonieusement fleuri et décoré pour l'événement.

Décoration du chœur de l'église au long de l'année liturgique :

Bravo et félicitations à Pascal Marchal, sacristain et désormais assistant paroissial, pour son investissement et ses compétences en art floral en lien avec la liturgie. Cela concourt à la beauté du lieu, des gestes, des paroles, de la musique et des chants. Fleurir en liturgie, c'est accueillir la création pour que son



souffle envahisse tout l'espace de la célébration et que, à la suite de saint François d'Assise, la prière du peuple rassemblé n'oublie pas d'être cosmique!



Vendredi Saint (30 mars)



Temps pascal (29 avril)



Victoire du 8 mai 1945



Assomption de la Vierge Marie (15 août)



Semaine missionnaire mondiale (20 octobre)

Nous ne pouvons tourner la page de 2018 sans rendre hommage à Nicole Ferron, disparue le 2 septembre 2018, qui a œuvré tant d'années par sa simplicité et son amour de chanter. Sans sa présence fidèle, certaines obsèques auraient été silencieuses car elle n'hésitait pas à entonner les chants, parfois seule, mais toujours en lien avec son amie et complice, Gisèle Bourbon, à l'orgue. Merci et A Dieu Nicole!



Nicole FERRON (1942-2018)

Et puis, le 17 septembre dernier, c'est l'abbé Gilbert Lazarowicz qui a rejoint la Maison du Père dans sa 60ème année de vie sacerdotale. Premier curé en titre de paroisse du Bon Père Fourier des Vosges à sa créa-

tion le 9 décembre 2001, il aimait beaucoup l'église du Val et est venu longtemps célébré la messe le mardi matin. Il y a plus de 25 ans, il avait ponctuellement remplacé l'abbé Senger lors de convalescence. Son œil malicieux, sa proximité envers les paroissiens et sa joie de vivre Abbé Gilbert LAZAROWICZ l'Evangile nous manqueront beaucoup.



(1932-2018)

Merci et A Dieu mon Père!

La paroisse remercie la Municipalité pour les différents et nombreux services rendus ponctuellement tout au long de l'année.

Pour conclure, puisqu'il faut toujours garder le cap malgré les circonstances, reprenons le mot préféré de Sœur Emmanuelle, disparue il y a tout juste 10 ans: Yalla!, en avant, allons-y!

Quelques liens utiles:

En cas de funérailles chrétiennes, contactez le n° de téléphone suivant: 06.80.81.11.16.

Demande de messes : 17 € à adresser à la paroisse ou à Pascal Marchal (09.66.86.65.11)

Paroisse Bon Père Fourier des Vosges - 1 rue d'Harbouey – 54480 Cirey-sur-Vezouze

Téléphone: 03.83.75.15.49 ou par mail: bonperefourier54@orange.fr

Site de la paroisse avec mise en ligne des annonces chaque semaine:

http://www.catholique-nancy.fr/bpfdesvosges

Olivier Béna

J.S. Val

C'est encore une nouvelle saison qui démarre pour nos joueurs de la J.S. VAL. Le club compte désormais 62 licenciés toutes catégories confondues.

En mars nous avons élu un nouveau bureau suite à la démission de notre secrétaire.

Malgré les défaites de notre équipe A, nous continuons à croire en eux et à les soutenir lors des matchs, nous ne baisserons pas les bras et continuerons à croire en eux.

L'école de football qui a été créée voilà maintenant 2 ans ne cesse d'évoluer. Cette année nous comptons désormais 3 équipes, une de U8/U9 et une de U13.

Pour les manifestations organisées en 2018 par la J.S. VAL, un tournoi de pétanque a eu lieu sur le boulodrome du stade. Le défilé des Renardeaux pour Halloween dans les rues de la commune nous a permis de récolter un nombre incalculable de sucreries pour le plus grand bonheur des enfants. Puis le 15 août, où nous avons fait plusieurs activités pour les enfants, mais surtout un concours de "passe-partout" qui a été un vrai succès.

Le club de la J.S. VAL fêtait ses 70 ans cette année; 70 ans après le club est toujours là, et on l'espère encore pour de nombreuses années.







Le bureau se joint à moi-même pour remercier les habitants de la commune et ses alentours pour votre générosité. Un grand merci à nos sponsors, ainsi qu'aux parents et bénévoles pour leur dévouement et aide pour notre club et surtout merci à la Municipalité de Val-et-Châtillon.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2019.

Krystel OBELTZ, secrétaire de la J.S. VAL

Association des conjoints survivants veufs et veuves

Section de CIREY-sur-VEZOUZE, TANCONVILLE, VAL-et-CHATILLON

En 2018 la section de Cirey-sur-Vezouze, Tanconville et Val-et-Châtillon de l'Association des Conjoints.

Survivants et Parents d'Orphelins de Meurthe et Moselle a poursuivi son programme d'animations prévues en début d'année grâce au soutien financier des trois municipalités.

Cela s'est traduit par l'organisation d'un goûter « galette », d'un repas et d'un goûter « bûche de Noël » à Cirey-sur-Vezouze, d'un goûter « loto » à Tanconville, d'un goûter et d'une journée champêtre à Val-et-Châtillon, auxquels ont participé les maires ainsi que les sections de Baccarat et de Lunéville.

Cette journée champêtre, une nouveauté pour la section, propose une palette d'activités : marche, découverte du musée du textile, jeux de société, bavardage.



La section de Nancy est heureuse de découvrir les richesses de notre territoire. En 2019, cette journée aura lieu à Tanconville.

Réciproquement, la section a aussi participé aux activités proposées par la section de Baccarat : goûter « beignets » et repas, et de Lunéville : goûter « galette », repas, cochon grillé et goûter « loto ».

Le problème pour notre section est

le transport de ses membres pour participer aux activités proposées par les autres sections.

Ces activités sont pour les adhérents un moment de détente, de convivialité et d'amitié qui comble un peu la solitude ressentie par chacun d'eux.

Ces activités seront reconduites en 2019 en liaison avec les sections de Baccarat et Lunéville.

Pierre MARCHAL



Services à la personne



ADMR DU PIEMONT VOSGIEN

28 rue du Maréchal Foch - 54540 BADONVILLER - Téléphone : 03 83 42 67 40

Courriel: admr.piemontvosgien@fede54.admr.org - www.admr54.fr

L'assemblée générale de l'A.D.M.R. du Piémont Vosgien s'est tenue au mois de juin.

A cette occasion 3 salariées, qui ont évolué dans leur carrière, ont été mises à l'honneur en obtenant des diplômes professionnels par des V.A.E. (Validation des Acquis par Expériences). Il s'agit de

Rompre l'isolement de nos anciens est à la portée de tout à chacun. Qui n'a pas déjà pensé

« J'irais bien rendre visite à.... ».

Poussez notre porte ou téléphonez nous, vous serez accompagné!

Sandrine Amblard Nathalie Baptiste et Véronique Kemper.

Les membres de l'équipe A.D.M.R. permettent d'assurer, dans un souci constant, des prestations de qualité tout en respectant les façons d'être, les règles 3,8% de déontologie et les réglementations en vigueur.

Répartition des prises en charge 2017 par activité

4,2% 1,8% 0,4%

15,8% Aide aux Familles

Garde d'enfants

Aide aux PA

Aide aux PH

Sortir +

Ménage repassage

Repas

TA

C'est pourquoi

l'A.D.M.R. du Piémont Vosgien est engagée dans la démarche qualité et a obtenu la certification AFNOR "Service aux personnes à domicile"

Nous manquons cruellement de bénévoles.

TA: Télé Assistance: nous avons un service Filien.

REPAS : portage à domicile de repas équilibrés et régimes.

SORTIR + : c'est un service pris en charge par certaines mutuelles afin de faciliter différentes sorties (courses, coiffeur, etc.).



Votre agence Présence Verte vous accueille dans votre département et vous propose les solutions de téléassistance les mieux adaptées, pour vous ou pour l'un de vos proches.

Formés aux problématiques spécifiques liées à l'autonomie des personnes et aux nouvelles technologies appliquées au maintien à domicile, nos conseillers vous garantissent :

- une présence humaine 24h/24 et 7J/7 avec les opérateurs des centrales d'écoute Présence Verte
- un suivi technique et administratif par vos conseillers locaux : installation du matériel, aide à l'utilisation, maintenance et suivi du contrat
- un conseil social

Vous représentez une collectivité, institution, association ou êtes un acteur du monde médico-social ? Votre agence Présence Verte peut vous proposer un partenariat.

Tarif: A partir de 22,90€

Association Présence Verte Lorraine 15 Avenue Paul Doumer 54507 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex

 $T\'el: 03.83.50.35.18 \ _mail: PV54-57-88@presenceverte.fr \ _site: presenceverte.fr \ _site: p$

Facebook: Présence Verte Lorraine

Offre de services sur les Territoires MSA Lorraine



Implanté depuis 1987 sur le département de Meurtheet-Moselle, PARTéGO— acteur de l'Economie Sociale et Solidaire — a pour vocation l'insertion professionnelle.

Dans un souci de proximité et de réactivité, PARTÉ-GO dont le siège est à Nancy, est présent sur Blâmont et Lunéville. L'antenne de Baccarat ayant fermé cette année, l'agence de Blâmont, gère l'activité du secteur de Baccarat.

PARTéGO facilite le retour à l'emploi durable de ses salariés par l'intermédiaire de missions répétées, d'un accompagnement socioprofessionnel personnalisé et de formations adaptées.

PARTéGO met à disposition du personnel auprès de particuliers et de collectivités par le biais de FR Services et auprès d'entreprises par celui de FR'2i intérim. Particuliers et collectivités peuvent également faire appel au chantier SOLEFOR.

Ainsi, FR Services – agréée emploi familiaux et référencée par l'Agence Nationale des Services à la Personne – répond aux besoins en ménage, repassage, entretien d'espaces verts, jardinage, garde d'enfants (de plus de 3 ans), bricolage, petite manutention, petit secrétariat, etc. Besoins ponctuels ou réguliers.

FR'2i intérim, agence généraliste, délègue du personnel auprès d'entreprises du BTP, du transport, de l'industrie, du nettoyage, de la restauration, pour des emplois administratifs etc.

Un conventionnement avec l'Etat nous permet d'être partenaire privilégié dans la mise en œuvre des clauses d'insertion .

Les salariés de SOLEFOR - chantier basé à Blâmont -, interviennent dans le cadre de travaux du second œuvre du bâtiment ou des espaces verts sur l'Est Lunévillois : taille d'arbres, débroussaillage, pose de clôture, pose de caniveaux, crépi extérieur, peinture, carrelage, menuiserie, etc. Ils sont encadrés par un chef de chantier. L'ensemble des salariés SOLEFOR bénéficient d'une formation qualifiante.



Pour le secteur de Blâmont / Baccarat en 2017, l'activité de nos trois structures aura généré lus de 26 000 heures de travail, ce qui représente un peu plus de 14 équivalents temps plein, et trois permanents pour gérer et accompagner cette activité.

Afin de répondre à sa mission, PARTéGO prend en compte sa double fonction : la production de services auprès de ses utilisateurs et la réponse aux besoins, aux situations et aux projets de chaque salarié en parcours.

Contact:

Virginie Daudey PARTéGO 4 rue du 18 novembre 54450 Blâmont 03 83 42 39 63 / 06 81 47 59 01 Mail : blamont-baccarat@partego.fr



"Je suis fier d'être un facteur de lien social"

Veiller sur mes parents s'appuie sur le réseau des facteurs de La Poste, pour rassurer et apporter de la tranquillité aux enfants comme aux parents :

- Visites hebdomadaires suivies d'un compte rendu
- Service de téléassistance opéré par Europ Téléassistance
- Mise en relation avec une plateforme d'assistance petit dépannage
- Forfait mensuel sans engagement

Découvrez les formules sur www.laposte.fr/veillersurmesparents ou appelez le :





